

# LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 50

MONTRÉAL, LE MERCREDI 2 MARS 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## La revanche des «locaux»

Dans Shefford, le parachute cachait une étoile filante...

Gilles Lesage

On n'a plus les forteresses qu'on avait au Québec. Un lundi, c'est le château fort libéral de Bonaventure qui tombe aux mains de l'ennemi péquiste. La semaine suivante, c'est le fief péquiste de Shefford qui passe au parti gouvernemental. Du rouge au bleu dans un cas, du bleu au rouge dans l'autre. Renversement total à quelques semaines, quelques mois tout au plus, d'élections cruciales. Nous aurons, une fois de plus, une vraie campagne électorale. Et c'est tant mieux.

Après la perte humiliante du comté de M. Levesque, les libéraux avaient besoin de solide réconfort. Il est venu coup sur coup, d'abord avec un sondage les plaçant légèrement en avance sur le PQ - avec un bon tiers d'indécis, toutefois - et surtout avec la victoire triomphale du petit gars du coin dans Shefford. Comme Marcel Brodeur a surtout fait campagne sur son enracinement et sur des enjeux locaux - les emplois, le zoo et le Palais de justice de Granby - ce serait donc que le message de Daniel Johnson commence à porter fruit, comme il le prétend? Chose certaine, il ne fut pas beaucoup question de Constitution et de référendum dans le porte-à-porte libéral.

À l'inverse, sous la férule et la bénédiction de son chef, le Parti québécois a tout misé sur un «gros nom», une vedette, un personnage important et bien connu, mais qui avait un défaut majeur: Roger Nicolet n'est pas du comté, mais du voisin, au surplus, du village cossu d'Austin, dans l'ombre magnifique de Saint-Benoît-du-Lac. Entre la vedette ministérielle d'un éventuel gouvernement péquiste et le notaire-gentleman farmer du coin de la rue, les gens de Shefford ont préféré celui qui ressemblait le plus à leur ancien député, Roger Paré. Sans grand enthousiasme, toutefois, à peine la moitié des électeurs se prévalant de leur droit de vote.

Les deux grands partis en lice ayant eu droit à leur dégelée, chacun a des leçons à tirer de ces préliminaires électoraux. Il y a toutefois un enseignement qui me semble valable pour les deux. C'est que, quand ils peuvent exercer leur choix, les électeurs aiment de moins en moins se les faire dicter ou imposer par des bonzes ou un appareil, encore moins par quelqu'un qui leur semble guidé par l'opportunisme plutôt que par des convictions profondes. Bien des ténors politiques ont tenté de vendre l'entente de Charlottetown; les Québécois ont résisté et dit un NON retentissant. Dans Bonaventure, le PLQ a choisi une adjointe de M. Levesque, issue donc de l'appareil partisan. Mais les citoyens lui ont tourné le dos et élu celui qui prenait en fait le relais de l'aimable doyen. Même phénomène dans Shefford, où le parachute de la vedette n'est pas venu à bout de l'indifférence populaire. Soporifique, la greffe a raté.

C'est en quelque sorte la revanche de la base, des locaux, sur les imposés et les étoiles filantes. Sans grand risque, il est vrai, les deux élections partielles ne mettant pas le gouvernement dans l'embaras. Mais sa victoire dans Shefford lui donne le second souffle, le dynamisme et l'énergie dont il avait besoin pour faire face à la haute mer.

Quant à M. Parizeau, qui se voit déjà, et facilement, en haut de l'affiche, la perte de Shefford et de M. Nicolet lui rappelle fort à propos que la lutte qui s'amorce sera rude et que rien n'est gagné. À cet égard, on peut d'ailleurs se demander si son évocation récente d'un référendum tenu aussitôt après son élection comme premier ministre n'a pas niu terriblement aux chances de son parachute. Pas plus que les autres Québécois, les électeurs de Shefford ne veulent se faire piéger. Ils l'ont dit haut et fort au président péquiste, d'abord en ne se rendant même pas voter. Cette abstention des sympathisants péquistes est terriblement éloquent.

On l'a bien vu aussi avec l'élection de 54 députés du Bloc québécois à Ottawa, en octobre, le vent du changement souffle fort au Québec. Mais il est plus volatile qu'il n'y paraît en surface et réserve des surprises désagréables aux zélotes pour qui l'affaire est entendue et le pays à portée de voix et de main, pour le 24 juin 1995. Se pourrait-il qu'ayant manifesté leur vif contentement et leurs aspirations profondes en faisant confiance à Lucien Bouchard et à ses ouailles, les Québécois ne se sentent pas obligés de mettre tous leurs œufs dans le même panier? Shefford a pu servir de compensation et d'avertissement en ce sens. Ambivalence et contrepoids? Et pourquoi pas, ne fût-ce que pour se moquer, avec gros bon sens, des certitudes tonitruantes?

Chose certaine, avant de rêver de la République laurentienne chaque matin, les chômeurs pensent au pain et au beurre pour la famille, les malades s'inquiètent de savoir s'ils auront droit, demain, aux soins dont ils ont besoin, les jeunes scrutent les nuages sur leur tête. Les partielles ne sont que cela et ne présument pas de l'issue des prochaines générales. Sauf que personne ne peut partir pour la gloire. Ni le gouvernement, qui reste usé, vieilli et fatigué, ni le PQ, qui a encore des croûtes à manger et des preuves à faire avant de gagner l'adhésion nécessaire de la majorité des Québécois pour couronner le président Parizeau.

Et tant mieux si la remontée libérale incite M. Johnson à profiter de la revanche des «locaux» pour affronter dès juin les étoiles filantes souverainistes!

POLITIQUE

Mulroney prêt pour la bataille référendaire

PAGE A 6



QUÉBEC

Des Médiévales fort rentables

PAGE A 4

DÉCOUVERTES

Un monde sous influenza

PAGE B 1



## De l'or dans ses bagages



PHOTO JACQUES GRENIER

MYRIAM BÉDARD est rentrée de Lillehammer hier après-midi avec des bagages un peu plus riches et plus lourds qu'à son départ. À l'aéroport de Mirabel, elle a déclaré deux médailles d'or. Tous les médias l'attendaient ainsi qu'un groupe de quelques centaines de fans. Sa ville d'origine, Loretteville, lui réserve une vraie fête dans les prochains jours. Nos informations en page A 2.

## Une guerre contre les enfants

À 13 ans, Zlata a déjà connu deux ans de guerre à Sarajevo: «Moi, dit-elle, je ne suis plus une enfant»

Le 15 décembre dernier nous étions le premier organe de presse en Amérique du Nord à parler du Journal de Zlata, qui venait d'être publié en France. Depuis, ce journal intime d'une enfant de Sarajevo, écrit de 1991 à 1993, a été traduit en plusieurs langues et son auteur, Zlata Filipovic, est devenu célèbre. Nous l'avons rencontrée hier à son passage à Montréal.

SYLVIANE TRAMIER  
LE DEVOIR

Quand on a 13 ans et qu'on a vécu deux ans de guerre, on n'est plus une enfant...

C'est Zlata Filipovic, la jeune Bosniaque de Sarajevo, dont le journal intime publié l'année dernière a fait le tour du monde, qui le dit. «La guerre en Bosnie, c'est une guerre contre les enfants. Moi je ne suis plus une enfant.»

Depuis qu'elle a pu quitter, avec ses parents, sa ville assiégée, en décembre, Zlata Filipovic vit entre deux valises, d'une tournée de promotion à l'autre, à Londres, en Italie, à Montréal cette semaine, et aux États-Unis la semaine prochaine. Chaque fois, elle se fixe le même objectif: parler de son livre, mais surtout parler de la Bosnie, de la guerre, et faire en sorte que l'on n'oublie pas les gens de Sarajevo.

Quand elle rencontre des jeunes de son âge, elle mesure la distance qui les sépare: «Ce que je fais, c'est un travail d'adulte. Je m'adresse à des adultes. Pendant la guerre, mes préoccupations étaient les mêmes que celles de mes parents: trouver de l'eau, de la nourriture, me demander quand on allait avoir de l'électricité, me débrouiller. Je n'avais pas des préoccupations d'enfant. Dans la guerre, on grandit vite.»

On a vu la photo de Zlata Filipovic à la «une» de plusieurs magazines européens et américains. Son histoire, le récit de sa vie quotidienne à Sarajevo ont touché et ému des lecteurs



VOIR PAGE A 10: ZLATA

## Les Canadiens au front

Les Casques bleus du 22e en Croatie vont partir pour la Bosnie

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Un bataillon complet de soldats Canadiens sera très bientôt déplacé dans les zones de guerre de Sarajevo et de Bosnie centrale, afin de protéger le fragile cessez-le-feu qui s'y est établi.

Selon des sources aux Nations unies, à New York, et aux Affaires extérieures, à Ottawa, les 750 soldats du 1er bataillon du 22e Régiment de Valcartier, présentement stationnés à Gracac, dans le sud de la Croatie, monteront au front dans le cadre d'un vaste redéploiement des troupes de l'ONU en ex-Yougoslavie.

Le Canada répond ainsi aux appels croissants du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, et de ses représentants en Bosnie, pour l'envoi rapide de renforts dans le but de consolider le cessez-le-feu à Sarajevo et à Mostar et de surveiller la distribution de l'aide humanitaire.

Incapable de trouver de nouvelles troupes fraîches, l'ONU a demandé à plusieurs pays qui ont des Casques bleus dans le sud de la Croatie - Danemark, France, Canada et République tchèque - de les redéployer dans la république bosniaque.

VOIR PAGE A 10: CANADIENS

## L'économie affiche une forte vitalité

Mais les financiers craignent déjà l'inflation et les marchés réagissent mal

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

La grande vitalité affichée par l'économie américaine au cours du dernier trimestre 1993 a eu un effet notable sur l'activité économique canadienne qui s'est traduit par une progression assez prononcée de 3,8% du PIB.

De fait, les analystes de Statistique Canada ont calculé que le PIB pour l'année 1993 a augmenté de 2,4% sur l'exercice antérieur. Autrement dit, le rythme adopté au cours des derniers mois par l'activité économique du pays fut identique à celui observé juste avant que la récession ne commence sa saignée en 1990.

Si les nouvelles communiquées par Statistique Canada et son pendant américain ont réjoui un certain nombre d'agents économiques, elle a eu par contre un effet analogue à celui de la douche froide sur les acteurs financiers.

Dans la foulée de l'annonce que le PIB des États-Unis avait enregistré un bond record de 7,5% au cours des dix derniers années, les intermédiaires évoluant sur les

VOIR PAGE A 10: ÉCONOMIE

Après l'élection de Shefford

## Pour qui tourne le vent?

Pour nous, dit Johnson; pas si simple, répond le PQ

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Après une victoire inattendue à l'élection complémentaire de Shefford, le premier ministre Daniel Johnson voit le vent tourner en sa faveur, une thèse que récussent les péquistes, qui trouvent déjà des explications à ce revers crève-cœur.

Des députés croient que le parachutage du candidat-vedette Roger Nicolet fut une erreur et explique la défaite. Tandis que les stratèges admettent qu'ils n'ont peut-être pas su vendre ce candidat, dont la personnalité tranche avec celle de l'ex-député Roger Paré. Ces stratèges montrent du doigt le taux de participation au vote: à peine 50%. Les péquistes n'ont pas voté: est-ce à cause des vacances scolaires, ou parce qu'ils attendent le vrai scrutin, qui bouterait dehors le gouvernement libéral?

Tandis que les péquistes cherchent des explications savantes à ce revers, le premier ministre Daniel Johnson

VOIR PAGE A 10: SHEFFORD

INDEX

Les Actualités...A2	Idées...A9	
Agenda culturel...B6	Découvertes...B1	
Classés...B4	Le Monde...A7	
Avis publics...A6	Montréal...A3	Météo
Culture...B8	Mots croisés...B4	Ciel variable
Économie...B2	Politique...A6	Max. -6
Éditorial...A8	Les Sports...B5	Détails en B4

## • LES ACTUALITÉS •

EN BREF

### LE PAPE CRÉE UNE ACADÉMIE POUR LA VIE

Cité du Vatican (AFP) — Jean-Paul II a créé hier une Académie pontificale pour la vie chargée «d'étudier les principaux problèmes de la bio-médecine et du droit concernant la promotion et la défense de la vie, par rapport à la morale chrétienne et aux directives du Magistère de l'Église». Le pape a nommé président de cette Académie le savant français Jérôme Lejeune, âgé de 67 ans, membre du Conseil pontifical pour la pastorale des opérateurs sanitaires. Le professeur Lejeune sera assisté par cinq conseillers laïcs et par un conseiller ecclésiastique. L'Académie sera composée de 70 membres, nommés par le pape «sans aucune discrimination d'ordre religieux, à condition qu'ils partagent l'enseignement de l'Église catholique au sujet de la promotion et de la défense de la vie dès sa conception jusqu'à sa fin naturelle». Au moment d'accepter leur nomination, les académiciens recevront un «diplôme de serviteurs de la vie».

### SAINTE-THÉRÈSE: POLICIERS DANS L'EAU CHAUDE

(PC) — Le comité de déontologie policière a suggéré, hier, à la ville de Sainte-Thérèse de suspendre temporairement, sans traitement, son directeur de police et trois autres policiers pour leurs agissements en juin 1990 au moment du conflit de travail survenu à la compagnie Reynolds, de Sainte-Thérèse. Au directeur Claude Brosseau, le comité de déontologie policière reproche de ne pas avoir exercé pleinement sa fonction en ne planifiant pas adéquatement l'implication du service de police de la municipalité à la suite de la demande d'intervention formulée par la compagnie Reynolds; en ne participant pas à l'organisation du travail de ses policiers; en n'accordant pas toute l'attention nécessaire aux opérations policières; en déléguant son autorité sans avoir mis en place les mécanismes normaux de supervision; en se fiant trop à ses subalternes. Pour tous ces accrocs, le comité recommande une suspension sans traitement pour une durée de trois jours.

## De l'or à déclarer

### Myriam Bédard accueillie comme une reine à l'aéroport de Mirabel

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Le teint clair, les yeux bleu ciel, arborant un sourire digne d'une publicité de dentifrice, Myriam Bédard a traversé hier d'un pas de reine l'aéroport de Mirabel, accompagnée de plusieurs agents de la Gendarmerie royale du Canada, au milieu des cris joyeux de la foule qui était venue l'accueillir.

Déployé au-dessus des fans massés sur la mezzanine de Mirabel, un gigantesque fleurdelisé témoignait de la reconnaissance des Québécois à l'athlète internationale, double médaillée d'or du biathlon des Jeux de Lillehammer, qui se sont terminés dimanche en Norvège.

Plusieurs centaines de personnes avaient en effet quitté le travail hier après-midi pour faire le pied de grue à l'aéroport de Mirabel et ainsi rendre hommage à la nouvelle idole québécoise.

«C'est une jeune femme qui a beaucoup de détermination et qui n'a pas froid aux yeux», commentaient Lise Côté et Michel Turcotte, qui s'étaient déplacés avec leur fille Valérie, âgée de 10 ans, pour l'occasion.

Pour la plupart des personnes présentes à cette manifestation, Myriam est

le bel exemple, le modèle à servir à la jeunesse québécoise.

Un modèle de discipline, parce qu'elle s'entraîne au biathlon depuis huit ans.

Par-dessus tout, c'était la «fierté d'être Québécois», qui primait dans l'assemblée, plus précisément au moment où celle-ci entamait le «Ma chère Myriam, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour».

Pour sa part, Myriam Bédard, à 24 ans, est simple et sans prétention devant le succès.

«Quand je suis sortie de l'aéroport et que j'ai vu les gardes de sécurité, cela a commencé à me faire peur, dit-elle. C'était comme arriver sur une autre planète. C'est à ce moment que j'ai commencé à comprendre que j'avais de l'impact sur les gens. Les Québécois me reconnaissent maintenant. Même en Europe, les Québécois que je rencontrais me reconnaissent», a-t-elle dit.

De son côté, la direction de La Métropolitaine, compagnie d'assurances qui commandite l'entraînement de Myriam depuis déjà deux ans, se frotte les mains.

Cette entreprise, qui commandite la jeune Bédard avec Vidéotron, se réjouissait hier d'avoir accordé son support à

l'athlète, immédiatement après que celle-ci eut obtenu une médaille de bronze aux Olympiques d'hiver d'Albertville.

Selon Jean Mazzi, vice-président aux investissements à La Métropolitaine, Myriam avait frappé les investisseurs notamment parce «qu'elle crevait l'écran et qu'elle était extrêmement photogénique».

De son côté, Myriam Bédard elle-même n'exclut pas la possibilité de faire carrière dans les médias.

Cependant, l'athlète garde un horaire extrêmement chargé à l'heure actuelle.

Dans quelques semaines, elle participera à la Coupe du monde dans l'Ouest canadien, et elle a également l'intention de participer aux Jeux olympiques de Nagano, au Japon en 1998.

D'ici là, la skieuse n'exclut pas la possibilité de faire un bébé, et souhaite s'inscrire à l'école pour apprendre les langues et approfondir notamment l'allemand.

Cet horaire lui laissera peu de répit pour voir sa famille, admet-elle, mais l'athlète compte cependant s'envoler dans très peu de temps pour Hawaï avec son conjoint, dans le cadre d'un voyage payé par l'entreprise d'assurances qui la commandite.

### Pour accroître la dépendance des fumeurs

## Les manufacturiers ajoutent-ils de la nicotine aux cigarettes?

Ottawa (PC) — Santé Canada soupçonne les manufacturiers canadiens de cigarettes d'ajouter artificiellement de la nicotine à leur produit pour accroître la dépendance des fumeurs.

«Nous soupçonnons qu'on ajoute de la nicotine aux cigarettes, au Canada, a indiqué M. Murray Kaiserman, expert sur le tabac au sein du ministère fédéral. C'est quelque chose que nous étudions.»

Une vive controverse a fait rage aux États-Unis quand les médias ont rapporté que des compagnies manipulaient artificiellement les niveaux de nicotine de leurs cigarettes pour maintenir l'accoutumance chez les fumeurs.

Un porte-parole de l'industrie du tabac nie que de telles pratiques aient cours.

«L'ingrédient secret des cigarettes

canadiennes, c'est le tabac, a déclaré M. Rob Parker, du Conseil canadien des manufacturiers de tabac. Ils (les fonctionnaires de Santé Canada) savent qu'aucune nicotine n'est ajoutée au tabac manufacturé au Canada et qu'il n'y en a jamais eu.»

M. Kaiserman a déclaré au cours d'une interview que son ministère s'intéresse à la question depuis un an environ, parce que les niveaux de nicotine des cigarettes canadiennes n'ont pas décliné au même rythme que les niveaux de goudron.

Normalement, a-t-il dit, les mesures adoptées pour réduire le taux de goudron devraient faire baisser le taux de nicotine dans des proportions semblables.

«La nicotine ne paraît pas baisser en relation directe (avec le goudron) et il semble qu'on ait ajouté de la nicotine.»

Le ministère travaillera à déterminer si on a ajouté artificiellement de la nicotine. L'analyse prendra environ 10 mois.

Une émission du réseau américain ABC, *Day One*, révélait lundi que les manufacturiers américains ajoutent depuis des années de la nicotine aux produits employés dans la fabrication des cigarettes, ce qui a pour effet d'accroître leur capacité d'entraîner l'accoutumance, ou l'assuétude, chez les fumeurs.

L'émission de télévision incluait l'interview d'un ancien gestionnaire de compagnie de tabac, anonyme, qui décrivait l'usage de tabac reconstitué, composé de poussière, de tiges et d'autres parties du tabac, dans la fabrication des cigarettes.

Le tabac reconstitué est moins cher mais il est moins savoureux, et

contient moins de nicotine. En y ajoutant un extrait de tabac riche en nicotine, les manufacturiers restaurent la saveur et les niveaux de nicotine, alléguait l'émission.

M. Parker a admis que les compagnies canadiennes utilisent du tabac reconstitué mais sans y ajouter de nicotine.

M. Kaiserman a fait valoir qu'il est relativement facile d'extraire la nicotine du tabac et qu'il existe des appareils pouvant pulvériser de la nicotine sur le tabac.

M. David Kessler, commissaire de la Food and Drug Administration, aux États-Unis, déclarait la semaine dernière qu'il est de plus en plus évident que la nicotine crée la dépendance et que «les vendeurs de cigarettes contrôlent les niveaux de nicotine qui satisfont cette dépendance».

### Lock-out chez Labatt

## Les Teamsters songent à reconsidérer l'offre patronale

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le conflit de travail à la Brasserie Labatt prend une nouvelle tangente. Après plus de deux semaines en lock-out, le syndicat des Teamsters proposera à ses membres samedi prochain de reconsidérer leur position et d'accepter les offres patronales.

Cette décision de convoquer une assemblée générale survient après que les représentants syndicaux aient rencontré la direction de Labatt lundi dernier. Un face à face qui n'aura pas permis d'avancer dans le dossier, de l'aveu même des Teamsters.

«On a été pas mal surpris. La partie syndicale nous est arrivée avec sept nouvelles demandes. On ne doit pas être sur la même planète. On rame dans la mauvaise direction. Je pense que rendu là, on peut parler de mauvaise foi», a commenté hier Alain Bolduc, vice-président affaires publiques chez Labatt.

Là-dessus, le permanent syndical des Teamsters, Gaétan Morin, précise qu'il s'agit plutôt de points non finalisés lors de la dernière négociation. «Nos membres nous avaient donné le mandat de régler ça», souligne-t-il.

M. Morin reconnaît, par ailleurs, que malgré le vote du 12 février exprimé pour le rejet des offres patronales, «il y a un gros mécontentement sur les lignes de piquetage». Ainsi, l'exécutif a majoritairement décidé hier d'offrir à ses membres la possibilité de voter à nouveau.

Chose certaine, du côté patronal, il n'est pas question de bouger d'un iota. «Il faut être prêt à sacrifier le court terme pour être capable de gagner le long terme», a soutenu Alain Bolduc, indiquant par là que la Brasserie Labatt restera sur ses positions, quitte à perdre une part du marché qu'elle occupe actuellement. «Toute perte de volume se traduira par des pertes d'emplois», a laissé tomber M. Bolduc.

# Si vous n'aviez pas inscrit Lexus sur votre liste, en voici une qui pourrait vous faire changer d'idée.

## Évaluation de la valeur générale des voitures de luxe :\*

1. Lexus
2. Mercedes
3. Acura

Plus souvent qu'autrement, lorsque l'on compare plusieurs modèles de voitures de luxe pour leur valeur générale, la marque Lexus l'emporte

haut la main. Téléphonnez-nous ou passez nous voir dès aujourd'hui pour faire un essai routier. Si vous êtes sur le point de magasiner pour une voiture

neuve, votre liste ne devrait pas être très longue.

 **LEXUS**  
À la conquête de la perfection



## Vos concessionnaires Lexus. À la conquête de la perfection.

Lexus Toyota Gabriel  
3333, Côte-de-Liesse  
St-Laurent, PQ  
Tél: (514) 748-7777

Spinelli Lexus Toyota  
561, boul. St-Joseph  
Lachine, PQ  
Tél: (514) 634-7171

Vimont Lexus Toyota  
255, boul. St-Martin Est  
Laval, PQ  
Tél: (514) 668-2710

\*Source : Le groupe Angus Reid, novembre 1993.

# LE DEVOIR

# MONTREAL

L'administration Doré prépare le terrain électoral

## Carte Accès-Montréal: la Ville a l'intention de multiplier les rabais

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Course à la mairie oblige, les Montréalais pourront profiter l'été prochain de la manne électorale.

La Ville entend bonifier sa carte Accès-Montréal en élargissant le nombre de services municipaux disponibles à rabais et en introduisant la collaboration de partenaires privés.

Ces partenaires, «en grand nombre», assure-t-on à l'hôtel de ville, concernent autant des équipements fixes tels les musées ou les salles de spectacle que de grands événements culturels ou sportifs. Dans ce dernier cas, la carte Accès-Montréal pourrait permettre d'obtenir des rabais lors d'activités liées à certains événements (par exemple, le Festival de jazz, le Grand prix du Canada et le Festival juste pour rire).

Selon le résultat des négociations présente-

ment en cours - ce qui justifie vraisemblablement la grande réticence à communiquer quelque information que ce soit -, les résidents de Montréal pourraient également bénéficier d'une priorité de réservation grâce à la carte.

Quant aux services municipaux qui viendraient s'ajouter à la liste déjà existante, l'administration municipale refuse de les dévoiler pour l'instant.

Chose certaine, le prix d'utilisation du Biodôme, du Planétarium, des arénas, des piscines ainsi que des centres sportifs tels que Pierre-Charbonneau et Claude-Robillard n'étaient pas réduits l'année dernière.

En 1993, moyennant la preuve de leur résidence sur le territoire de la Ville, les Montréalais pouvaient fréquenter à rabais le Centre d'histoire, le golf municipal, l'Insectarium, le Jardin botanique, la Ronde, le Palais de la civilisation, la piscine de l'île Sainte-Hélène, les musées Pointe-à-Callière et David M. Stewart

et les courts de tennis extérieurs.

En introduisant la carte Accès-Montréal en 1991, la Ville de Montréal visait à rétablir une certaine équité entre les Montréalais et les non-résidents qui profitent des installations municipales. En 1991, 105 313 cartes ont été mises en circulation, et l'année suivante 140 000.

L'été dernier, la Ville a déboursé 11¢ pour la production de chacune des cartes et a investi 95 433\$ en publicité, soit 45 000\$ de moins que prévu à l'origine. Quant à l'ampleur des rabais consentis, le porte-parole à l'hôtel de ville, Marc Snyder, affirme que «la hausse de l'achalandage compense pour le manque à gagner généré par les rabais».

Pour ce qui est du prix initial pour se procurer la carte Accès-Montréal (2\$ depuis trois ans), il n'a pas encore été établi. Le comité exécutif doit se pencher sur le dossier d'ici quelques semaines.

## Méga-projet de fusion des hôpitaux universitaires anglophones

La création de ce super-hôpital se joue le 29 mars prochain

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Le 29 mars prochain, chacun des cinq hôpitaux universitaires anglophones devra tenir un vote sur le projet de super-centre hospitalier universitaire. Ce premier feu vert sera une condition sine qua non à la poursuite de ce méga-projet d'un milliard.

Hier, le comité directeur étudiant la faisabilité de fusion des hôpitaux universitaires en un centre unique a déposé son rapport final détaillant l'échéancier complexe de ce processus de fusion.

«C'est maintenant la responsabilité des conseils d'administration des hôpitaux. Nous espérons que tous entérineront ce rapport, sinon les autres devront s'entendre», a indiqué hier M. Gérard Douville, président du conseil d'administration de l'Hôpital Général de Montréal.

Pour le comité, l'accord formel des cinq hôpitaux est essentiel pour passer à l'étape suivante, soit l'engagement par Québec d'autoriser par décret la réalisation et le financement de l'étude détaillée du projet de super-hôpital au centre-ville. «Nous sommes convaincus que si nous n'allons pas de l'avant avec ce projet, ce sera la communauté qui en souffrira à long terme. Le statu quo n'est pas une option», a tranché M. Alex Paterson, président du comité directeur sur la faisabilité du super-hôpital.

De l'aveu de M. Douville, des inquiétudes subsistent chez certaines parties, mais le comité estime avoir recruté un assez large consensus au sein des hôpitaux. On préfère ne pas penser à l'hypothèse d'un rejet de la part d'un hôpital. Des précisions, notamment sur la composition du conseil d'administration transitoire du futur centre hospitalier universitaire, ont été ajoutées au rapport pour ménager les susceptibilités.

Le projet de protocole d'entente entre hôpitaux prévoit qu'une institution pourra se retirer du projet si, un an après la demande, Québec n'a toujours pas donné son feu vert par le biais formel d'un décret.

«Une loi spéciale est la meilleure façon d'obtenir la garantie de la création de cet hôpital», a fait valoir hier M. Paterson. Ce décret devra non

seulement assurer la création de l'hôpital mais mettre en réserve le site de construction au centre-ville.

En juin 1993, ce comité d'étude proposait de fusionner les services de l'Hôpital Général de Montréal, de l'Hôpital de Montréal pour enfants, de l'Hôpital Royal Victoria, de l'Hôpital neurologique de Montréal et du Centre hospitalier thoracique de Montréal pour permettre la création d'un seul centre hospitalier universitaire bilingue de 1100 lits en plein centre-ville. Le coût du nouvel hôpital serait financé à plus de 60% par les économies réalisées par la fermeture des cinq hôpitaux, à 10% par Québec et par des fonds privés. Les bâtiments seraient conservés, mais utilisés à d'autres fins.

Pour le comité, ce projet demeure la seule option envisageable pour parvenir à maintenir la qualité des services et continuer à dispenser une formation universitaire à la fine pointe.

«Nous n'avons pas les moyens de mettre des sous sur de vieux hôpitaux qui entrent en compétition les uns avec les autres. Il faut élargir nos horizons», a rappelé hier M. Joy Shannon, directrice générale de l'Hôpital neurologique de Montréal.

Si les hôpitaux disent oui à ce rapport, une demande officielle sera faite à Québec pour obtenir l'équivalent d'un million par année pour financer les travaux du comité d'administration intérimaire. Formé de 27 membres, ce comité devra réaliser toutes les études nécessaires à la construction du nouvel hôpital et à la mise en commun progressive des services d'ici trois ou quatre ans.

«Il nous faut planifier les 8 à 10 années qui nous séparent de ce projet, qui changera le mode de fonctionnement de 8000 à 10 000 personnes», a expliqué M. Douville qui croit que ce projet va dans le même sens que les intentions gouvernementales à long terme.

«Il ne sera pas possible pour nous d'aller plus loin sans une indication positive du gouvernement», a-t-il ajouté.

Au cabinet de la ministre de la Santé, Lucienne Robillard, on ne fera aucun commentaire sur ce projet avant quelques jours.

### EN BREF

#### COGÉNÉRATION À MONTRÉAL-EST

(Le Devoir) — Le Centre énergétique de Montréal-Est projette de produire simultanément, à partir principalement de la combustion de gaz naturel, de la vapeur et de l'électricité. La vapeur alimenterait trois clients industriels, soit Minéraux Noranda, Petro-Canada et Shell Canada, et l'électricité serait vendue à Hydro-Québec. On prévoit produire en moyenne 250 000 kg par heure de vapeur et 216 MW d'électricité.

Avant que la centrale ne soit mise sur pied, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra une audience publique relativement à ce projet de cogénération d'énergie. L'audience se déroulera à compter du 8 mars prochain. Pour plus d'information, vous pouvez téléphoner au 873-7790 ou sans frais, au 1-800-463-4732.

#### LES PROPRIOS SE MOBILISENT

(PC) — Des propriétaires immobiliers se mobilisent pour dénoncer le déséquilibre qui existe, selon eux, entre les droits des propriétaires et des locataires.

L'Association des propriétaires immobiliers du Québec, qui vient tout juste d'être créée, affirme que le nouveau Code civil a creusé cet écart en les obligeant notamment à obtenir par écrit l'autorisation des locataires avant de mener une enquête de crédit.

L'Association reproche également à la Régie du logement d'être trop lente à trancher les litiges pour non-paiement de loyers.

Le noyau dur du nouveau regroupement est constitué de propriétaires de la Rive-Sud, mais l'association compte étendre son membership.

#### VILLAGE OLYMPIQUE: LES OFFRES D'ACHAT REJETÉES

(Le Devoir) — C'est sans surprise que la Régie des installations olympiques (RIO) a annoncé hier soir, par voie de communiqué, qu'elle rejetait les deux offres d'achat soumissionnées concernant le Village olympique. La RIO se borne à indiquer que les offres «ne sont pas suffisantes pour conclure une transaction en regard de la valeur réelle du Village olympique et des revenus générés».

### Vacances solaires

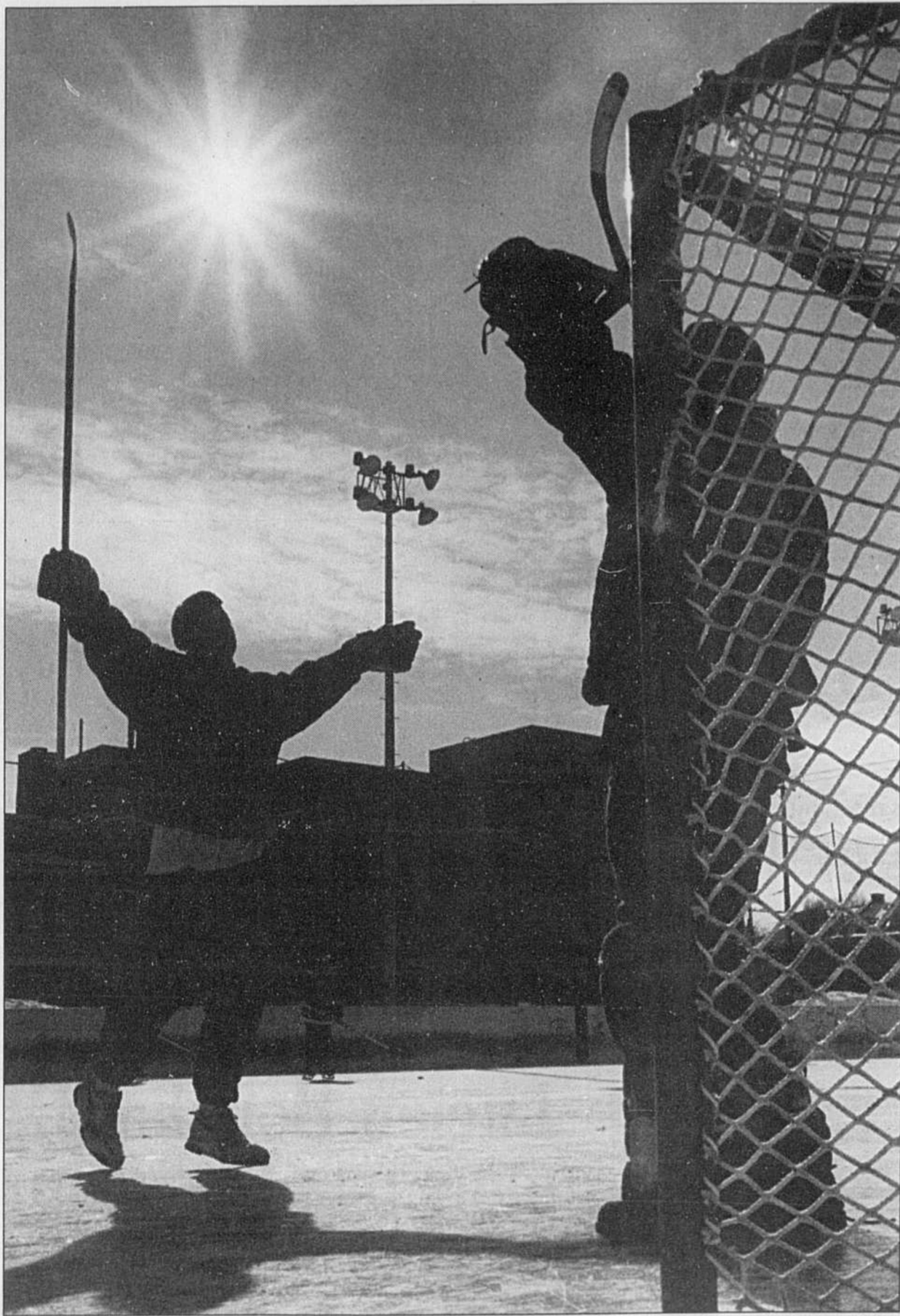


PHOTO ROBERT SKINNER

**POUR CES JEUNES HOCKEYEURS**, vacances scolaires et grand soleil étaient au rendez-vous sur la patinoire du parc Willibrod, à Verdun. Les amateurs de sports d'hiver ont été gâtés le mois dernier, puisque février a connu deux chutes de neige importantes et une durée d'ensoleillement supérieure à la moyenne. Vrai mois d'hiver, février a connu une température moyenne de -11,8%, soit 3% sous la normale. Deux records ont été battus: un record de froid pour un 8 février avec -20, et un record de chaleur pour un 20 février, avec 10.

Journal de Montréal

## Le syndicat des pressiers fait la fine bouche

Il ne veut pas de l'entente acceptée par les typographes

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Tandis que les employés de la préparation du *Journal de Montréal* approuvaient la veille une offre de règlement, les représentants syndicaux des 150 pressiers du quotidien faisaient toujours la fine bouche, hier, devant une offre semblable qualifiée de «globale et finale» par Quebecor.

«Ça ne va pas du tout. L'employeur a essayé de nous imposer la même entente, mais on est pas d'accord», a relaté Michel Côté, du Syndicat des communications graphiques, local 41-M, de la FTQ. Le *Journal de Montréal* offre aux pressiers qui consentiront à partir — une cinquantaine d'entre eux sont visés — des indemnités qui dépassent en moyenne les 200 000\$ et exige la baisse du salaire annuel de base qui passerait de 64 000\$ à 55 000\$.

«On ne veut pas que l'employeur fasse un lock-out payant», a fait valoir M. Côté. En outre, Quebecor souhaite créer des centres d'impression en région et y imprimer le *Journal de Montréal*, en tout ou en partie, dans différents ateliers. «C'est tout nouveau comme demande patronale», a signalé M. Côté, une demande qui menace le syndicat et les emplois, estime-t-il.

«Les négociations sont bloquées et nous demandons l'arbitrage comme en a décidé l'arbitre François Hamelin», a souligné Réal Asselin, le représentant des pressiers du *Journal de Montréal*. Demain, la direction du quotidien demandera la révision judiciaire de la sentence de Me Hamelin qui donnait raison aux syndiqués il y a deux semaines.

Le porte-parole du *Journal de Montréal*, Jean-François Lebrun, a indiqué, pour sa part, que les négociations se poursuivaient normalement.



ROBIC

DEPUIS 1992

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55 ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2  
Tél. (514) 845-7874 Tél. (514) 845-0000

La maîtrise des intangibles

### ASSEMBLÉE NATIONALE

#### AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

##### Étude du rapport sur la mise en oeuvre de la Loi sur le Conseil de la famille

La Commission des affaires sociales procédera à une consultation générale et tiendra des auditions publiques dans le cadre de l'étude du rapport du Conseil de la famille sur la mise en oeuvre de la Loi sur le Conseil de la famille (L.R.Q., c. C-56.2, a.29).

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet peut soumettre un mémoire à la Commission des affaires sociales.

Le mémoire devra être reçu au Secrétariat des commissions, en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8½ pouces sur 11 pouces), au plus tard le 3 avril 1994. Il devra être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à :

Me Denise Lamontagne  
Secrétaire de la Commission des affaires sociales  
Secrétariat des commissions  
Hôtel du Parlement  
Bureau 3.28  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2722  
Télécopieur: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

# LE DEVOIR

# QUÉBEC

Rapport de la ville de Québec sur les Médiévales

## Des retombées de 10,8 millions en 5 jours

RÉMY CHAREST  
CORRESPONDANT À  
QUÉBEC

Les dirigeants des Médiévales ont reçu de la ville de Québec des nouvelles qui devraient les aider à bien passer l'année et demie qui les sépare de leur deuxième édition. Un rapport du service de planification de la Ville, rendu public sans tambour ni trompette au début du mois, a déterminé que les cinq jours d'activités en août dernier ont attiré 338 000 participants et fourni des retombées économiques nettes de 10,85 millions\$.

Selon l'auteur de l'étude, Marc Rondeau, conseiller principal du service de planification de la Ville de Québec, ces chiffres sont des estimés conservateurs, qui ne retiennent vraiment que l'argent neuf qui a été dépensé et qui est demeuré dans la région. Au total, 25 millions ont été dépensés par les participants aux Médiévales, dont 13,5 millions par des touristes

d'ailleurs au Québec et 2,6 millions par des visiteurs de l'extérieur de la province venus expressément pour l'événement. Au total, il s'agit donc de 16,1 millions\$ en revenus touristiques dont la région n'aurait pas vu la couleur sans la venue de cette grande fiesta moyenâgeuse.

«Dans l'ensemble, explique M. Rondeau, l'étude nous dit qu'il y a eu beaucoup de visiteurs, que beaucoup d'entre eux sont venus spécifiquement pour les Médiévales, et que la presque totalité d'entre eux (96%) se déclarent intéressés à revenir. Ce sont d'excellentes nouvelles pour un événement récurrent.»

Autre élément d'importance, l'étude, constituée de quatre sondages de la firme Impact-Recherche auprès des participants à l'événement, des citoyens de la région de Québec et des commerçants du secteur de place Royale, cherche à démontrer que le financement des Médiévales n'est pas du seul ressort de la Ville de Québec, et que

les autorités régionales et, mieux encore, provinciales et fédérales ont tout intérêt à y contribuer. Selon les calculs de la Ville, les gouvernements provincial et fédéral ont retiré respectivement 516 000\$ et 407 000\$ en revenus fiscaux, par rapport à des subventions de 75 000\$ chacun. Pour les gouvernements municipaux, le profit fiscal est nul. La ville de Québec, qui a investi 25 000\$ comptant et 175 000\$ via les divers services municipaux, police municipale en tête, cherchera sans doute à utiliser ces chiffres pour faire porter les dépenses du côté des gouvernements supérieurs.

### Subventions de la CUQ

Avec un rapport aussi encourageant à l'appui, il paraissait étonnant que le conseil de la Communauté urbaine de Québec refuse, comme il avait été rapporté la semaine dernière dans les quotidiens de Québec, d'accorder aux Médiévales un financement de 150 000\$ sur deux

ans, soit 75 000\$ en 1994 et 75 000\$ en 1995.

Le Devoir a appris que la question avait simplement été reportée au conseil du 22 mars, certaines informations concernant la planification financière des Médiévales n'ayant pas été transmises à temps au conseil par la direction générale de la CUQ. Certains des maires présents s'étaient alors inquiétés que les montants demandés servent à éponger le déficit de 150 000\$ de l'organisme.

Le directeur général des Médiévales de Québec, M. Rémy D'Anjou, assure toutefois que ce n'est pas le cas: «Les subventions gouvernementales continuent de compter pour 25% de notre budget. Les montants alloués par la CUQ serviront à des dépenses de fonctionnement prévues pour 1994 et 1995, absolument pas pour réduire le déficit.»

Aux Médiévales comme à la Communauté urbaine, on se dit confiant de voir le dossier réglé de façon positive le 22 mars.

Cité libre à Québec

## Du egg roll au bifthèque

ANTOINE ROBITAILLE  
COLLABORATION SPÉCIALE

Cité Libre, la célèbre tour d'ivoire des intellectuels montréalais des années 50, poursuit son «second débat» en se répandant en province. Après Ottawa l'année dernière, Québec a eu droit lundi à son premier super-conférence-bénéfice. Gérard Pelletier, cité-libriste de la première heure, est venu parler aux Québécois de la raison d'être de la publication.

Pour cette première, les organisateurs, Monique et Max Nemni, tous deux universitaires, n'avaient pas vraiment fixé d'objectif d'assistance. «60 personnes se sont présentées, c'est bien pour un début. En fait c'est autant qu'au premier souper à Montréal», note Mme Nemni.

Pour comparer, disons que la Maison du Egg roll, dans l'ouest de Montréal, célèbre depuis la prestation de Pierre Trudeau durant le débat référendaire de l'automne 1992, accueille en moyenne 125 personnes à chaque mois aux soirées de Cité Libre. À Ottawa, où l'expérience est

plus récente, on compte environ 80 personnes par souper.

À Québec, au restaurant le Bifthèque, Jean-Louis Gagnon, journaliste à la retraite, a fait une présentation remarquée de Gérard Pelletier, le décrivant comme «le plus mesuré, le plus tempéré, des trois colombes».

Dans son exposé, M. Pelletier a affirmé que la résurrection de la revue était devenue nécessaire, en 1991, à cause de l'esprit d'unanimité dans lequel baignait la commission Bélanger-Campeau.

«L'idéologie nationalo-souverainiste dominante admet difficilement la dissidence», a affirmé M. Pelletier, terminant son allocution en rappelant que la liberté est toujours à reconquérir et dénonçant l'intelligentsia nationaliste qui rêve d'unanimité.

Suivront M. Pelletier sur la liste des conférenciers de Cité Libre à Québec, Max Nemni, professeur à l'université Laval, Florian Sauvageau, professeur de communications, Pierre Billon, romancier et peut-être Keith Spicer, du CRTIC.

*On ne peut pas éviter l'hiver,  
mais on peut éviter  
les mauvaises surprises.*

## Inscrivez-vous dès aujourd'hui au MVE !

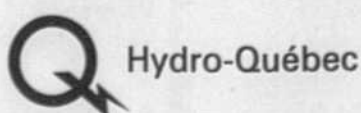
Les records de froid de cette année ont sans doute fait grimper votre consommation d'électricité.

Saviez-vous que vous pouvez répartir la totalité de votre consommation annuelle sur 12 paiements ? C'est ce que font déjà 900 000 clients d'Hydro-Québec qui bénéficient du mode de versements égaux, le MVE.

Service entièrement gratuit, le MVE vous permet donc d'éviter de payer de grosses factures en hiver, en les étalant sur 12 versements mensuels, sans intérêts ni frais additionnels.

Si vous n'en profitez pas encore, c'est le bon moment d'y penser.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui au mode de versements égaux (MVE) en appelant notre bureau des Services à la clientèle.



Le meilleur de nous-mêmes



Michele Leiser-Prasil, la nouvelle propriétaire du Musée de cire de Québec, ajuste la cravate de la statue de l'ex-premier ministre du Québec, qui aura prochainement comme voisin le chef du Bloc, Lucien Bouchard.

Musée de cire

## Lucien Bouchard, mais pas Parizeau

SERGE LAPLANTE  
LE DEVOIR

Parce qu'il est constamment dans l'actualité et qu'il est une figure importante pour les Québécois, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, rejoindra René Lévesque, dans les prochains mois, au Musée de cire de Québec. On fera aussi une place à Myriam Bédard, sacrée gloire nationale pour avoir récolté deux médailles d'or aux Jeux olympiques de Lillehammer.

Mais Robert Bourassa n'y entrera pas à brève échéance, et Jacques Parizeau nion plus, «à moins qu'il devienne Premier ministre», confie la nouvelle propriétaire du musée, Michèle Prasil-Leiser.

Le Musée de cire de la rue Sainte-Anne, au coeur du quartier latin, change de mains et de vocation. Propriétaire depuis une semaine à peine, Mme Prasil-Leiser entend en faire «un musée de l'actualité politique, artistique et sportive du Québec».

Michèle Prasil-Leiser s'est fait connaître un peu partout à travers le monde par les poupées de cire qu'elle fabrique. Non pas des poupées jouets, précise-t-elle, mais des poupées de salon, des personnages de cire qu'elle vend dans sa boutique du quartier Petit-Champlain. Elle a aussi fait des pièces pour différentes institutions, dont le Musée de la civilisation de Québec.

Mme Prasil-Leiser ne touche pas aux têtes célèbres pour la première fois. Boursière, en 1989, du gouvernement du Québec, elle fit un stage

d'un an au Musée Grévin de Paris. On lui doit, par exemple, le remodelage de la tête, jugée trop peu ressemblante, de l'acteur-danseur Gene Kelly.

De retour au Québec, elle a été appelée régulièrement, depuis 1990, à faire des nettoyages sur des têtes du Musée de cire de Québec. Des pièces — certaines faites par Charrier, un sculpteur de Québec — qu'elle juge «magnifiques, très belles», mais négligées au fil des années par manque d'expertise technique des propriétaires successifs.

Et puis la collection, consacrée pour l'essentiel aux grandes figures de l'histoire du Québec (avec des trous, note-t-elle) est vétuste. C'est elle, par exemple, qui insista en 1992 pour qu'on y ajoute la statue de René Lévesque, dont la tête a été sculptée chez Grévin. Elle voyait donc l'achat du musée comme une suite à son métier.

Au cours des prochains mois, Michèle Prasil-Leiser investira plus de 250 000 \$ pour transformer complètement l'établissement cinquantenaire et en faire un tout nouveau musée. D'abord il faut nettoyer, rafraîchir, moderniser. «Nous allons refaire les décors de beaucoup de scènes, restaurer les scènes existantes, introduire de nouveaux personnages, essayer de suivre l'actualité du Québec». Plusieurs nouvelles figures s'ajouteront à la collection. On ira chercher à Paris un double de la statue de Roch Voisine qui se trouve au Grévin. Gilles Latulippe, Gilles Vigneault et Guy Lafleur pourraient également le rejoindre.

EN BREF

### DISPARITION DE LA MUSIQUE DU 22<sup>E</sup>

La vague de coupures dans le budget de la Défense nationale, qui fait disparaître la Musique du Royal 22e Régiment, emporte avec elle tout un pan de l'histoire musicale de Québec. «Une disparition qui fait mal, avoue le brigadier-général Alain Forand, en raison de la tradition qui y était attachée». Fondée en 1922, la formation de musique militaire du 22e était la plus ancienne au pays et aussi celle qui donnait le plus de représentations publiques. A cause de la présence de la garnison militaire à la Citadelle, elle était, de nos jours comme autrefois, très familière aux citoyens de Québec qui regretteront le traditionnel Concert sous les étoiles, les prestations sur la Terrasse Dufferin l'été ainsi qu'au nouveau kiosque de musique des Plaines d'Abraham. Ironiquement, on venait de révoquer, pour les besoins de l'orchestre, un ancien théâtre situé sur la base. Quelques-uns seulement des 36 militaires du groupe, dont un officier, iront rejoindre une des quatre formations militaires restantes. S.L.

### CUQ: LES USINES D'ÉPURATION FONCTIONNENT MAL

Les deux usines de traitement des eaux usées de la CUQ, construites il y a deux ans au coût de 350 millions \$, rejettent régulièrement dans le Saint-Laurent des eaux non-traitées. C'est que leur opération s'avère plus complexe que prévue. Des bactéries filamenteuses indésirables se développent rapidement et s'incrustent dans la biomasse des filtres et sur les 4500 lampes à ultra-violet utilisées pour la désinfection, provoquant un encrassement qui a pour effet de réduire le débit des eaux traitées. L'usine recevant plus d'eau qu'elle ne peut en traiter, elle en laisse filer, sur une base annuelle, jusqu'à un tiers sans traitement au fleuve. Un rapport de la firme conceptrice du projet, Serv-Eau inc., impute la cause du problème aux opérations effectuées par le personnel de la CUQ et à une mauvaise maîtrise de l'équipement plutôt qu'à la conception même de l'équipement. S.L.

### LE MAIRE NE SERA PAS LÀ POUR MYRIAM

Après un arrêt à Mirabel le temps d'une conférence de presse, c'est dans sa ville d'origine de Loretteville que la grande fête à l'intention de Myriam Bédard, double médaillée d'or à Lillehammer, avait lieu hier soir. Le tout Loretteville devait être présent à une réception à l'hôtel de ville, à l'exception du maire Denis Giguère, qui n'a pu trouver de vol de retour des tats-Unis où il se trouve actuellement en voyage. Le maire a donc transmis ses félicitations à Myriam et à Sylvain Bouchard, patineur de vitesse également originaire de l'endroit, par le truchement du téléphone. R.C.

### PAS DE SURENCHÈRE

L'Association hôtelière de la région de Québec a rendu public, hier, l'engagement de 44 hôtels du Québec métropolitain de ne pas augmenter exagérément les prix de leurs chambres lors de l'éventuelle tenue des Olympiques de 2002 dans la région, document qui sera transmis au CIO avec la candidature de Québec. R.C.



# Lillehammer 1994

Le 1<sup>er</sup> mars 1994

## Lettre aux olympiens québécois

Lorsque j'ai été invitée à me rendre à Lillehammer, je savais que j'amorcerais là une expérience inoubliable. L'idée de revivre les Jeux m'excitait.

Lorsque je vous ai rencontré, de mémorables souvenirs sont apparus... Je partageais les sentiments qui vous habitaient : votre animation, votre volonté de performer à la hauteur de vos capacités, votre confiance et votre nervosité qui s'entremêlaient. Mais toujours, je voyais dans vos yeux cette fierté indescriptible de participer aux Jeux Olympiques. Le seul fait de se trouver à Lillehammer était un moment magique. Les performances qui ont suivi n'ont pas trahi cette magie des Jeux.

**Isabelle Brasseur** et **Lloyd Eisler**, votre performance a été une source de motivation pour toute la « gang » du Québec réunie à Lillehammer. Puis, ce fut la frénésie **Jean-Luc Brassard**. Le cœur m'a fait trois tours lorsque tu as bondi sur les bosses avec une maîtrise inégalée. Que dire de la reine des Olympiques 1994, **Myriam Bédard**. Tes exploits de Lillehammer resteront à jamais gravés dans ma mémoire. Tu mérites bien ton nouveau titre et toute notre admiration. **Philippe Laroche** et **Lloyd Langlois**, que de vibrations vous nous avez données. Vous avez été de dignes représentants de notre force aérienne de ski acrobatique. En patinage de vitesse, tout s'est déroulé vite, vite, vite. **Nathalie Lambert**, **Sylvie Daigle**, **Isabelle Charest**, **Christine Boudrias** et **Marc Gagnon**, vous êtes parmi les meilleurs au monde. Vos médailles ont été gagnées avec beaucoup de courage. Quant à notre équipe de hockey, elle a réussi à mettre le monde entier en haleine lors de la finale du tournoi. Nos représentants **Jean-Yves Roy** et **Dany Dubé** peuvent arborer fièrement leur médaille. Grâce à vos performances, vous passez tous à l'histoire olympique.

Je veux aussi souligner la performance exceptionnelle de l'équipe de TVA qui a permis au Québec de vous suivre de près et de partager avec vous de grands moments. En vous accordant des Lys d'Or pour l'atteinte de vos objectifs personnels, ils ont su saluer l'esprit olympique.

La beauté de la délégation du Québec à Lillehammer est due bien sûr à vous, les médaillés, mais aussi à vous tous qui n'êtes pas montés sur le podium cette fois-ci mais qui, demain, à Nagano au Japon, graverez les marches de la victoire.

Tout au long de ces XVII<sup>e</sup> Jeux Olympiques, vous avez performé avec votre cœur, en faisant preuve de courage et de ténacité. Je sais combien une victoire personnelle vaut son pesant d'or.

Chers médaillés olympiques, je vous dis un gros merci, non seulement pour nous avoir si dignement représentés mais aussi pour avoir su insuffler à nos plus jeunes athlètes, à notre relève, le désir de poursuivre et de s'accomplir pleinement dans leur discipline. C'est aussi ça la magie des Jeux Olympiques.

En tant qu'ambassadrice du Programme de soutien aux espoirs olympiques de la Banque Nationale, je ne peux que me réjouir d'avoir vécu une si merveilleuse aventure olympique.

Qu'il nous soit maintenant permis de rêver à Québec 2002 !

*Sylvie Fréchette* ☺

Salutations amicales  
Sylvie Fréchette

 **BANQUE  
NATIONALE**  
Notre banque nationale

POLITIQUE

Le budget Martin en est un «d'empiètements», dit Jean Allaire

JEAN CHARTIER LE DEVOIR

Le dernier budget fédéral, déposé il y a une semaine aux Communes, impose un nouveau fardeau aux provinces, affirme Jean Allaire.

Telle est la position qu'a défendue hier en conférence de presse M. Allaire, le chef d'Action démocratique Québec.

M. Allaire signale aussi que la demande d'examen du système de revenu minimum garanti provient de Clyde Wells et qu'Ottawa a sauté sur cette occasion pour remettre en cause le filet de sécurité social.

Mario Dumont interprète pour sa part les résultats électoraux. «On constate que la vague de Bonaventure ne représente pas un appui au programme du Parti québécois.

Le président d'Action démocratique Québec s'est livré à cette charge: «Le plan Chrétien pour envahir les juridictions des provinces est bien ficelé sur plusieurs fronts.

Nouvelles mesures pour les familles monoparentales

Québec (PC) — La ministre de la Sécurité du revenu Viollette Trépanier a annoncé hier l'entrée en vigueur de deux mesures visant à augmenter l'aide aux familles monoparentales et aux femmes qui donnent le sein à leurs nourrissons.

Dans l'éventualité d'un nouveau référendum sur la souveraineté au Québec

Mulroney se battra aux côtés de Chrétien

PIERRE O'NEILL LE DEVOIR

À la retraite politique depuis plus d'un an, Brian Mulroney réalise jusqu'à quel point la fonction de premier ministre est éreintante et il trouve qu'à ce jour, Jean Chrétien a bien fait.

Entre-temps, l'ancien premier ministre promet de combattre jusqu'à sa mort pour la défense de l'unité nationale. Dans l'hypothèse d'un nouveau référendum au Québec, il fera campagne aux côtés de Jean Chrétien et prédit que les Québécois rejeteront à nouveau la souveraineté.

Participant hier à Montréal à une conférence organisée par la revue britannique The Economist, c'était la première intervention publique de l'ex-premier ministre depuis l'annonce de sa démission, le 24 février 1993.

En plaisantant, il a déclaré son intention d'écrire ses mémoires, mais plus sérieusement il a avoué qu'il n'envie pas Jean Chrétien, qui lui inspire au contraire de la compassion. Il lui souhaite bonne chance mais ne croit pas qu'il puisse s'en tirer bien longtemps sans remettre sur la table le dossier constitutionnel.

À la tête du pays, Brian Mulroney a trouvé l'expérience passionnante



L'ex-premier ministre Brian Mulroney et son épouse Mila. Main dans la main hier à Montréal.

et même enrichissante, mais il ne recommencerait pas pour tout l'or au monde. En réintégrant l'étude légale Ogilvy Renault, il a fait grimper ses revenus de plusieurs centaines de milliers de dollars.

Et surtout, il apprécie particulièrement son état de liberté, qui fait qu'il peut sortir jour et soir, et prendre le repas au restaurant, sans constamment se sentir épié par les journalistes.

Dur, dur d'être premier ministre, se rappelle Brian Mulroney, qui en a gardé le souvenir du défi quotidien, dans un milieu d'ingratitude

où il faut toujours se dépasser, tantôt pour la Chambre des communes, tantôt pour réunifier le caucus, assurer les finances du parti, mobiliser les militants, négocier avec les leaders politiques du monde.

L'homme libre de Westmount n'a jamais été l'incarnation de l'humilité. Et quand on évoque sa part de responsabilité dans l'hécatombe qui a enterré son parti, son orgueil le pousse à réagir sur le ton de l'agressivité.

EN BREF

LUCIEN BOUCHARD À L'ONU

New York (PC) — Après avoir laissé le champ libre aux fédéralistes, il est temps que les souverainistes québécois viennent exposer leur propre point de vue aux États-Unis.

Il a indiqué qu'il était notamment nécessaire de contrer les déclarations du ministre canadien des Affaires étrangères André Ouellet, qui a effectué une visite à Washington la semaine dernière.

TAXES SUR LE TABAC: VOLTE-FACE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Charlottetown (PC) — À son tour, l'Île-du-Prince-Édouard a décidé d'abaisser ses taxes sur le tabac pour combattre la contrefaçon, a indiqué son procureur général Walter McEwen, hier.

À compter d'aujourd'hui, le prix d'une cartouche de cigarettes passe de 45\$ à environ 30\$, ce qui ramène le prix des cigarettes au niveau du prix pratiqué au Nouveau-Brunswick, qui a déjà réduit ses taxes sur le tabac.

Pour le gouvernement libéral de l'Île-du-Prince-Édouard, cette décision représente une volte-face. Pas plus tard que mercredi dernier, le ministre de la Santé, Alan Buchanan déclarait que la province résisterait aux pressions en faveur d'une baisse des taxes sur le tabac.

CHRÉTIEN EN TERRE RÉFORMISTE

Ottawa (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien se rend en terre réformiste, cette semaine, pour y défendre le tout récent budget de son gouvernement, auquel certains critiques reprochent de trop peu faire pour réduire, dépenses et déficit.

M. Chrétien va parcourir les Prairies pendant trois jours: discours, émission de radio, visites d'une usine informatique et d'une université à Winnipeg, Edmonton et Saskatoon sont au programme du chef de l'État canadien.

Aujourd'hui, le premier ministre rencontre son homologue manitobain Gary Filmon, avant de s'entretenir demain avec le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, et celui de la Saskatchewan, Roy Romanow, vendredi.

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

WESTMOUNT APPEL D'OFFRES. Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE. APPEL D'OFFRES NUMÉROS: PW-94-477 et PW-94-478.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE. APPEL D'OFFRES NUMÉROS: 9301-02102, 9301-02049, 9301-02073.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE DE LASALLE. APPEL D'OFFRES NUMÉROS: 500-05-01603-915.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE DE LASALLE. APPEL D'OFFRES NUMÉROS: 500-05-00805-930.

LA SOCIÉTÉ DES LOTERIES VIDÉO DU QUÉBEC INC. FILIALE DE LOTO-QUÉBEC. APPEL D'OFFRES NO 93-315. FABRICATION ET IMPRESSION DE ROULEAUX DE PAPIER POUR APPAREILS DE LOTERIE VIDÉO.

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS SYNDICS INC. AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de: LE BAR CHEZ KATHY INC.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Article 102 (4). DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: ALAIN LAVIGNE, Éditeur, demeurant au 6051A, Albany, Montréal, QC H1M 3C4.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de: SERGE LORIAUX, demeurant au 795, Muir, app. 1505, Ville St-Laurent, Québec H4L 5H8.

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE. Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

LE DEVOIR

## LE MONDE

Bosnie-Herzégovine

Musulmans  
et Croates signent  
un accord fédéral

D'APRÈS AFP

Musulmans bosniaques et Croates ont signé hier au département d'État à Washington un « accord cadre sur l'établissement d'une fédération » en Bosnie-Herzégovine.

Cet accord comprend également « les grandes lignes d'un accord préliminaire » sur la création d'une confédération entre la république de Croatie et la fédération formée en Bosnie-Herzégovine, précise le texte rendu public par le département d'État.

La fédération de Bosnie regroupera les zones majoritairement peuplées de Musulmans et de Croates. Cet accord ne touche pas les Serbes bosniaques qui, après vingt-deux mois de guerre, contrôlent plus de la moitié du territoire de l'ex-république yougoslave de Bosnie-Herzégovine.

L'accord a été signé par le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic, le ministre croate des Affaires étrangères Mate Granic et le représentant des Croates de Bosnie Kresimir Zubak, en présence du secrétaire d'État Warren Christopher. Il est l'aboutissement de négociations entamées samedi dernier dans la capitale fédérale américaine. Les forces militaires étrangères, à l'exception de celles dont la présence est autorisée par le gouvernement de Bosnie ou par les Nations unies devront quitter le territoire de la fédération, aux termes de cet accord.

La fédération nouvellement créée sera divisée en cantons dont le nombre, selon des sources proches des négociateurs, se situera entre cinq et sept.

Par ailleurs, la Russie s'est assurée hier un nouveau succès diplomatique, se posant en acteur principal d'un règlement « pacifique » de la guerre en Bosnie en obtenant du leader des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, son accord pour la réouverture prochaine de l'aéroport de Tuzla, une des priorités de l'ONU.

M. Karadzic, arrivé lundi soir à Moscou, a accepté mardi à l'issue d'une entrevue « difficile » de plus de deux heures avec le ministre des Affaires étrangères russe Andreï Kozyrev, la réouverture de l'aéroport de Tuzla — encerclé en zone musulmane par des Serbes bosniaques — vital pour permettre la livraison d'aide humanitaire dans cette partie nord-est de la Bosnie.

EN BREF

◆ ◆ ◆

## VERS UN OUI ZOULOU AUX ÉLECTIONS

Durban (AFP) — Le président de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, a pour la première fois laissé entrevoir une possible participation de son parti aux premières élections multiraciales de la fin avril en Afrique du Sud, en se prononçant hier pour son inscription « à titre provisoire » dans le scrutin. Revenant ainsi en partie sur sa décision de boycotter, il a indiqué que la mesure permettra à l'Inkatha de prendre une décision définitive concernant les élections au vu des résultats d'une « médiation internationale » qui devra tenter de résoudre les divergences constitutionnelles opposant notamment au Congrès National Africain (ANC) de Nelson Mandela. M. Buthelezi a annoncé la participation « provisoire » de l'Inkatha, au terme d'une longue journée de discussions avec M. Mandela, à Durban (Natal).

## LA GEORGIE ADHÈRE À LA CEI

Tbilissi (Reuters) — Le parlement de Géorgie a décidé d'adhérer à la Communauté des États indépendants (CEI), comme l'avait souhaité le numéro un du pays Edouard Chevardnadze. Les députés ont ratifié un accord en ce sens par 121 voix contre 66 lors d'une séance houleuse où certains députés ont accusé Edouard Chevardnadze de vendre la Géorgie à la Russie. Un député s'est évanoui, d'autres ont fondu en larmes et d'autres encore ont brandi le poing vers l'ancien ministre des Affaires étrangères de Mikhaïl Gorbatchev. Depuis l'éclatement de l'URSS, la Géorgie a été ravagée par plusieurs guerres civiles. Elle souffre d'une grave crise économique et s'est vue amputée d'une partie de son territoire par les séparatistes abkhazes.

## CHENEY FAIT UN PAS VERS 1996

Washington (AFP) — L'ancien secrétaire à la Défense de George Bush, Dick Cheney, a fait hier un premier pas vers une candidature officielle à la Maison-Blanche en 1996 en annonçant la création d'un Comité d'Action Politique qui lui permettra de recueillir des fonds pour aider certains candidats au Congrès. M. Cheney, 53 ans, a déclaré que cette organisation, l'Alliance pour un Leadership Américain, soutiendrait « l'élection de candidats républicains hautement qualifiés à travers le pays » durant le scrutin législatif de novembre prochain. Depuis la défaite électorale du républicain George Bush face au démocrate Bill Clinton, en novembre 1992, M. Cheney ne fait pas mystère de ses ambitions présidentielles.

## LE FRÈRE D'HILLARY EN POLITIQUE

Tallahassee (AFP) — M. Hugh Rodham, le frère de Hillary Clinton, épouse du président des États-Unis, a annoncé hier qu'il se présentait comme candidat démocrate en Floride aux élections sénatoriales de novembre. M. Rodham, 43 ans, se présente dans la circonscription de Dade, où il est installé depuis 1980, face au candidat républicain sortant Connie Mack.

## BEYROUTH: ENQUÊTE EN COURS

Beyrouth (AFP) — Le procureur général près de la Cour de cassation du Liban a affirmé hier que l'enquête sur l'attentat contre une église maronite au nord de Beyrouth, qui a fait dimanche neuf tués et 55 blessés, n'a pas encore permis d'identifier ses auteurs. Dans une déclaration à l'AFP, M. Mounif Oueidate a indiqué que « plusieurs personnes ont été interrogées puis relâchées ». Il a démenti des rumeurs sur une arrestation de poseurs de bombes, affirmant qu'aucun mandat d'amener n'avait été délivré. De source proche de l'enquête, on indique que parmi les personnes interrogées figurent quatre femmes non libanaises. « Les éléments rassemblés lors de l'enquête demeurent sous le sceau du secret », a encore indiqué M. Oueidate. Il a affirmé que « tous les services concernés œuvrent nuit et jour pour dévoiler les auteurs de ce crime condamné par les Libanais de toutes confessions ».

Procès de Moscou: la farce est finie  
Les 12 putschistes d'août 1991 ont bénéficié de l'amnistie de la Douma

La Cour suprême de Russie a renoncé hier à toutes ses poursuites contre les putschistes d'août 1991, qui avaient tenté de renverser le dernier président soviétique, Mikhaïl Gorbatchev. Le procès des 12 dirigeants tenus responsables de la tentative de putsch traînait en longueur depuis 1991. Tous les accusés,

parmi lesquels l'ancien vice-président soviétique Guennadi Ianaiev, l'ancien premier ministre Valentin Pavlov et d'autres hauts responsables du PC et du gouvernement, ont été déjà remis en liberté à ce jour et le procès avait pratiquement tourné à la farce.

Moscou (AFP) — Le procès des responsables du coup d'État manqué d'août 1991 dans l'ex-Union soviétique a été définitivement arrêté hier, par le Tribunal suprême, à la suite de la décision d'amnistie décidée par la Douma la semaine dernière, a annoncé l'agence ITAR-TASS.

Parmi les responsables du coup d'État contre le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev en 1991, douze personnes avaient été arrêtées et inculpées de haute trahison. Leur procès, après 18 mois d'instruction, avait commencé en avril 1993.

Parmi ces douze inculpés figuraient les sept membres du Comité d'État pour l'état d'urgence qui avaient mis en place le coup d'État: l'ex-vice-président sovi-

tique Guennadi Ianaiev, l'ex-premier ministre Valentin Pavlov, l'ancien chef du KGB Vladimir Krioutchkov, l'ancien ministre de la Défense Dmitri Lazov, l'ex-président de l'Union agricole soviétique Vassili Starodoubtsev, Alexandre Tizikov ancien président de l'Association des entreprises d'État (dont l'affaire a été ensuite traitée individuellement) et Oleg Baklanov, ancien membre du Conseil de défense auprès de Mikhaïl Gorbatchev.

Le huitième membre du Comité pour l'état d'urgence, Boris Pougov, ancien ministre de l'Intérieur s'était suicidé au lendemain de l'échec du putsch.

Hier, alors que le procès rouvrirait une dernière fois, tous les responsables du coup d'État présents au tribunal (10 ac-

cusés) ont accepté l'amnistie prononcée par la Douma (chambre basse du parlement), tout en soulignant qu'ils ne se reconnaissent pas coupables.

Commencé en avril 1993 après de longs mois d'instruction, le procès des putschistes, s'enlisait régulièrement et ne totalisait que quelques heures d'audience entre une interruption justifiée par l'état de santé d'un accusé et une autre pour question de procédure.

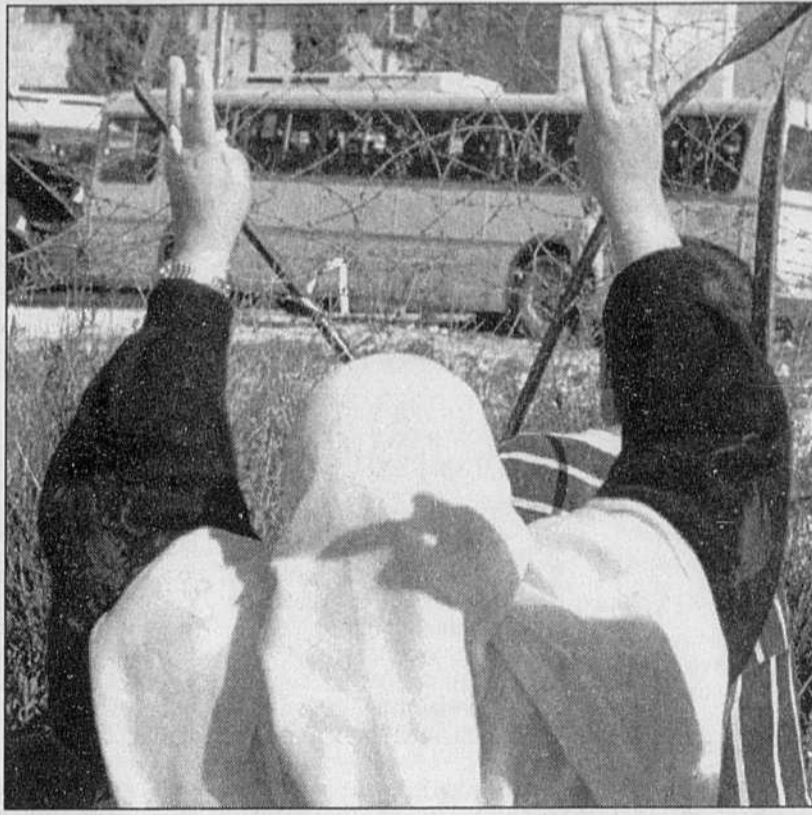
Aux yeux de beaucoup, les autorités judiciaires russes s'étaient ridiculisées dans ce procès « fantôme », et après les événements d'octobre 1993, nombreux souhaitent que ce précédent servirait d'exemple à ne pas suivre pour le procès des insurgés d'octobre 1993.

Les plus vieux adversaires politiques

de Boris Eltsine qui avait pris la tête de la résistance au putsch le 19 août 1991 se retrouvent ainsi totalement blanchis et peuvent reprendre leurs activités politiques, même si la plupart d'entre eux sont très âgés.

Parmi les douze inculpés, deux sont déjà revenus sur la scène politique, M. Loukianov ayant été élu en décembre à la Douma et M. Starodoubtsev, étant député du Conseil de la Fédération (chambre haute).

L'amnistie de la Douma concernait aussi bien les putschistes de 1991, que les responsables des manifestations sanglantes de mai dernier et des insurrections d'octobre 1993. (Voir l'éditorial de François Brousseau en page A8: Les nouveaux Russes).



Cette Palestinienne saluait hier la libération de quelques-uns des prisonniers.

PHOTO AP

## Pour tenter de calmer les esprits

Israël libère  
500 Palestiniens

Tshal tue un colon par méprise

D'APRÈS AFP

Israël a libéré hier 500 Palestiniens pour tenter de calmer les esprits après la tuerie d'Hébron, mais l'OLP a averti qu'elle ne reprendra pas les négociations tant qu'une protection internationale ne sera pas assurée aux Palestiniens.

En attendant, un colon juif a été tué hier soir à la suite d'une méprise lorsque des militaires israéliens ont ouvert le feu sur sa voiture près du village de Biddiya, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Selon des sources militaires, des soldats à un barrage ont ouvert le feu sur le véhicule du colon qui leur semblait suspect. L'épouse du colon a été grièvement blessée par les tirs.

Dans les territoires occupés, bouclés par l'armée jusqu'à nouvel ordre, les affrontements, qui ont fait 17 morts depuis vendredi, se sont poursuivis entre Palestiniens et militaires israéliens. Six manifestants ont été blessés.

À New York, le Conseil de sécurité de l'ONU devait reprendre ses travaux plus tard dans la journée, après avoir échoué jusqu'à présent à s'entendre sur un projet de résolution lié au massacre de Hébron, en Cisjordanie occupée.

Les Palestiniens ont jugé insuffisante la libération par Israël de

quelque 500 prisonniers, pour la plupart du Fatah de Yasser Arafat. L'État hébreu doit en relâcher 500 autres d'ici la fin de la semaine.

Selon un responsable du Fatah à Gaza, M. Soufiane Abou Zeïdah, seule une libération massive de détenus serait capable d'apaiser la population. Près de 10 000 Palestiniens sont détenus par Israël, et depuis l'accord sur l'autonomie, en septembre, 718 Palestiniens ont été relâchés.

Le porte-parole de l'OLP à Tunis, Yasser Abed Rabbo, a affirmé que les négociations resteront suspendues « jusqu'à la satisfaction de certaines conditions ». Il a mentionné notamment « une présence internationale effective pour la protection des Palestiniens et le désarmement des colons ».

Selon lui, les mesures annoncées par Israël, notamment le désarmement de certains colons extrémistes et la limitation de leur liberté de mouvement, sont « dérisoires et partielles ».

Le Comité exécutif de l'OLP, réuni à Tunis, a rejeté les déclarations du Premier ministre israélien Yitzhak Rabin acceptant une présence internationale civile à Gaza et Jéricho, où doit commencer l'autonomie. L'OLP exige la présence d'une force internationale armée, selon un membre de cette instance, Samir Ghoché.

Huitième journaliste  
algérien assassiné

Alger (AFP) — Un huitième journaliste algérien, Abdelkader Hirèche, 29 ans, a été assassiné dans la nuit de lundi à mardi, moins de quarante huit heures après le démantèlement de la direction du Groupe islamique armé (GIA), dont le chef Djaafar El-Aghani et neuf de ses lieutenants ont été tués par les forces de l'ordre.

M. Hirèche, rédacteur du service des informations de l'unique chaîne de télévision algérienne, a été mortellement touché par balles près de son domicile au Gué de Constantine, un fief islamiste de la périphérie sud-est d'Alger, par trois hommes armés, qui ont réussi à prendre la fuite. Il a succombé dans la nuit à l'hôpital central militaire de Aïn-Naadja.

L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a été attribué officiellement aux groupes armés islamistes et apparaît comme une réplique de ces derniers au coup sévère porté samedi soir par les forces de l'ordre au GIA.

## Un bateau pour Aristide

Le président exilé au large de Port-au-Prince?

MARTINE JACOT

LE MONDE

Exilé aux États-Unis depuis le coup d'État militaire de septembre 1991, le président haïtien, Jean-Bertrand Aristide, compte participer à une opération imaginée par Bernard Kouchner, qui le mènerait, à bord d'un bateau, des côtes américaines jusqu'aux abords d'Haïti.

Cette aventure, à laquelle pourraient participer des flottilles de partisans du chef d'État renversé, a pour but d'organiser, au large de Port-au-Prince, un dialogue direct « avec le peuple haïtien et pendant une journée », a déclaré le Père Aristide, lundi, à l'occasion d'une visite privée de quatre jours qu'il effectue à Paris.

« Nous explorons les pistes de faisabilité de ce beau projet: ce bateau pourrait nous permettre de parler au peuple, de partager un message de paix, de réconciliation, de non-violence et de justice, (alors que le droit du peuple à la parole est violé et la presse est bâillonnée), a indiqué M. Aristide, après avoir rencontré l'ancien ministre français de la santé et de l'action humanitaire. Le « prêtre rouge des bidonvilles », qui ne souhaite pas détailler davantage ce projet, n'envisage cependant pas de poser pied à terre, sans doute au péril de sa vie. « Nous n'avons pas l'intention de débarquer; nous avons la volonté d'y arriver par la parole », a-t-il dit.

Bernard Kouchner, le « médecin volant » qui organisa notamment, en 1979, une opération d'aide aux réfugiés du Vietnam sur le navire-hôpital l'Île-de-Lumière, avait déjà proposé cette idée d'un « retour par la mer » au président Aristide en novembre dernier, après l'échec de l'accord signé en juillet à Governors-Island, près de New-York avec les militaires et sous l'égide des Nations unies.

Le président Aristide se montre aujourd'hui très enthousiaste devant ce « coup médiatique » qui n'aurait pas eu l'heur de lui plaire quatre mois plus tôt. « Plus on explore ce projet, plus on se dit: au-delà du génocide (cinq mille personnes auraient été victimes, selon lui, de la répression des militaires en 29 mois, tandis qu'un rapport de la commission des droits de l'homme de l'ONU fait état de 3000 morts), il y a un soleil d'espoir qui commence à briller pour nous aider à bâtir une société de droit ».

Familier des images, l'ancien théologien de la

libération en évoque aussitôt une autre: « On ne peut, à travers de projet, que mettre de l'engrais pour faire fructifier l'arbre de la solidarité entre la France et Haïti ». Le président Aristide, qui a rencontré, à titre privé, le président Mitterrand et Alain Juppé avant de s'envoler vers Genève hier, n'a que louanges pour la diplomatie française.

« Leur position est la nôtre, la nôtre est la leur ». Toute sortie de l'impasse actuelle passe par « l'application de l'accord du 3 juillet », ce qui signifie, à ses yeux, le départ des deux principaux auteurs du coup d'État, le général Raoul Cédras, commandant en chef de l'armée, et le colonel Michel François, chef de la police de Port-au-Prince, prévu au point 8 du texte.

Estimant que « les militaires ne céderont que sous la pression », il réclame de l'ONU l'application d'un embargo total contre Haïti (celui actuellement en vigueur ne porte que sur les armes et le pétrole), avant le déploiement de « casques bleus » comme promis. « Ainsi l'ONU pourrait sauver sa crédibilité ». « Tel qu'appliqué, l'embargo actuel est criminel. Nous demandons, un embargo total pour une courte période, qui va nous conduire à un dénouement rapide. Je parle en communion avec le peuple haïtien, ma voix n'est que l'écho de sa voix », insiste-t-il.

Le Père Aristide a beaucoup plus de mal à convaincre les États-Unis, qui craignent une radicalisation de l'extrême droite (et donc une augmentation du nombre de « boat-people ») en cas de renforcement des sanctions. Washington a prairiné un plan présenté par des parlementaires haïtiens prévoyant en premier lieu la nomination d'un nouveau premier ministre — en remplacement de Robert Malval, démissionnaire depuis décembre — et l'adoption par le Parlement haïtien d'une amnistie pour les putschistes. Mais, pour le Père Aristide, le départ de MM. Cédras et François est un préalable sans lequel aucun gouvernement ne pourra fonctionner.

Aux critiques amères formulées à son endroit par Robert Malval dans sa lettre de démission, M. Aristide répond d'une seule phrase: « Moi président de chaque Haïtien, dynamisant un processus d'unité dans la diversité, je transcende, j'écoute mais je marche vers la solution, pour aller vers la vie ».

## Assassinat de Yann Piat

## Vaste coup de filet de la police

Toulon (Reuters) — La police a effectué hier un vaste coup de filet visant des élus et des truands varois dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du député UDF Yann Piat, abattu par des inconnus vendredi dernier à Hyères.

Les enquêteurs ont interpellé 26 personnes, dont Joseph Sceria, vice-président (divers droite) du Conseil général du Var et principal adversaire de Yann Piat aux élections législatives de mars dernier. Certaines d'entre elles ont été relâchées dans la journée et d'autres interpellations ont eu lieu dans le même temps, a-t-on souligné de source judiciaire.

Cette réaction rapide de la police semble avoir été rendue possible par la découverte d'une lettre posthume adressée par Yann Piat au par-

quet. Dénonçant dans cette lettre « l'affairisme politico-économique », le député assassiné accuse notamment des promoteurs de mettre la veste presque d'Hyères en coupe réglée. Les enquêteurs ont également saisi des écrits et notes personnelles de l'élu, qui se savait menacé.

Joseph Sceria avait été la cible lundi d'un tract anonyme l'accusant d'être « responsable de l'assassinat de Yann Piat ». « Je lave plus blanc que blanc et je peux prouver à tout instant que j'ai les mains propres. Je n'ai rien à me reprocher », avait-il répondu aux journalistes.

L'assassinat de Mme Piat qui avait voué son combat politique à la lutte contre le grand banditisme et le trafic de drogue, a suscité une grande émotion en France.

Misez sur les jeunes.  
Embauchez des étudiants.

Dans le cadre du programme d'emplois d'été pour étudiants du gouvernement du Canada, les organismes de tous genres peuvent demander des subventions en vue de créer des emplois d'été.

Présentez votre demande dès maintenant au Centre d'emploi du Canada le plus près dont vous trouverez l'adresse sous la rubrique Emploi et Immigration Canada des pages bleues de l'annuaire téléphonique.

Défi 94

LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE POSTÉES AU PLUS TARD LE 11 MARS 1994.

Note: La date limite peut varier. Veuillez communiquer avec le Centre d'emploi du Canada le plus près pour obtenir des précisions.



Développement des ressources humaines Canada / Human Resources Development Canada

Canada

## É D I T O R I A L

## Les nouveaux Russes

François Brousseau

La libération des putschistes d'août 1991 et des rebelles d'octobre 1993; l'acceptation par Boris Eltsine de cette libération, voilà encore de nouveaux signes qu'une période est maintenant bien terminée en Russie: la période de «la réforme pour la réforme» et d'un docile «suivisme» des moujiks russes envers l'Occident.

On y pense bien: jusqu'à tout récemment dans le vocabulaire russe autorisé, les Janiaïev et les Loukianov de 1991, les Routskoï et Khasboulatov de 1993, c'était le mal incarné, les forces du passé, l'objet d'un anathème absolu.

La semaine dernière, dans une apparente provocation contre le président Eltsine, le parlement déclarait l'amnistie envers tous ces vilains. Surprise durant le week-end: le président non seulement ne peut (ou ne veut) stopper ces libérations, mais il s'y range le plus officiellement du monde! Et dans sa déclaration d'hier, Boris Eltsine, bon prince, précise que «l'amnistie n'est pas un danger pour la concorde civile».

Tout cela signifie que l'opposition apparemment inexpiable entre le camp présidentiel et le camp dit «conservateur», qui a constitué le fonds de commerce des journalistes et analystes extérieurs face à la Russie depuis quelques années, appartient désormais au passé. Tout ce beau monde semble désormais d'accord pour ralentir les réformes internes et infléchir la politique extérieure dans un sens plus affirmatif et moins «bonasse».

Au fur et à mesure que le conservatisme politique et économique affirme ses droits sur le plan interne, la Russie revient sur la scène internationale d'une façon spectaculaire.

Dans le Caucase, elle est redevenue une indispensable puissance régionale. En Bosnie-Herzégovine, elle vient à nouveau, hier, de réaliser une percée avec la réouverture de l'aéroport de Tuzla, concession arrachée par Moscou au dirigeant serbo-bosniaque Radovan Karadzic, ce psychiatre recyclé dans l'opération ethnique puis dans la diplomatie en complet-veston.

Que fait le monde extérieur devant ces changements fondamentaux à Moscou? Il se répand en déclarations lénifiantes et «compréhensives». Hier encore,

le chef de la diplomatie U.S., le dynamique Warren Christopher, réaffirmait la nécessité d'assister économiquement la Russie, «sans quoi nous aidons les ennemis des réformes».

Curieux paradoxe: quand les dirigeants russes — comme c'était le cas jusqu'à l'année dernière — font des professions de foi néo-libérales et super-réformistes qui enchantent les banquiers occidentaux, la Russie rampe diplomatiquement et n'est pas prise au sérieux: qu'on se souvienne seulement de la guerre du Golfe. Mais quand elle retourne à ses vieilles valeurs, que ses fonctionnaires inamovibles, sa mafia industrialiste et ses paysans collectivisés réimposent leur programme, et qu'elle se raidit sur le plan diplomatique, on se remet soudain à l'écouter attentivement.

Au fond, le «raidissement» actuel de la Russie n'a pas qu'un côté effrayant. S'il reste bien circonscrit, il peut même s'avérer utile. Dans les Balkans, nul doute qu'au fond, beaucoup de dirigeants occidentaux trouvent un bon côté à cette réapparition des Russes dans leur nouvelle défroque de «semi-médiateurs, semi-alliés-des-Serbes».

Doit-on dans cette région du monde parler d'un «veto» russe contre les supposées initiatives interventionnistes de l'OTAN et de la «communauté internationale»? Ou, au contraire, d'un «alibi» russe, étant bien entendu qu'on ne veut pas, de toute façon, intervenir sérieusement, et que le méchant «Ours» qui se profile derrière nous fournit une bonne raison de ne rien faire. La question reste ouverte...

On ne doit pas obligatoirement lire la réalité russe de 1994 avec un regard aussi fataliste. La politique, on le sait, est faite de cycles, d'avancées et de reculs. Il n'est pas impossible que, dans six mois ou dans deux ans, un leadership réformiste lucide, acculé par l'hyperinflation et le marasme économique, rajuste le tir à nouveau dans le sens de l'ouverture et de la réforme.

Mais ce n'est certes pas ce qui se dégage des dernières nouvelles de Moscou.

D'Eltsine à

Routskoï,

tous d'accord

pour ralentir

les réformes

et s'affirmer

à l'extérieur.

## Tous dans le même bateau

Lise Bissonnette

La défaite du Parti québécois dans le comté de Shefford est beaucoup plus étonnante que sa récente victoire dans le comté de Bonaventure. Elle va secouer quelques présomptions, dont on sait qu'elles sont le péché mignon de ce parti.

La conversion des électeurs de Bonaventure au Parti québécois allait dans le sens du courant, et des règles électorales de base. M. Gérard-D. Levesque, le député libéral inamovible et bien-aimé, n'était plus là pour porter la flamme. La candidate libérale qui tentait de lui succéder n'était certes pas à la hauteur, et renforçait en quelque sorte l'impression de deuil. Le candidat péquiste, bien enraciné, incarnait une relève plus crédible. Et le Parti québécois pouvait tabler sur l'usure, visible à l'oeil nu, d'un Parti libéral qui entamait sa neuvième année de pouvoir.

Dans ces conditions, le comté de Shefford aurait dû demeurer un fief péquiste. Son député sortant, M. Roger Paré, jouissait encore de l'amitié populaire et, bien que malade, avait soutenu activement le candidat du PQ, M. Roger Nicolet, de fort calibre. Sans charisme particulier, peut-être, l'aspirant péquiste a une des plus impressionnantes feuilles de route qu'on puisse trouver dans la vie publique. Le comté de Shefford est au surplus massivement de langue française (96%), ce qui aurait dû en faire, pour le PQ, un terreau beaucoup plus facile que Bonaventure. Enfin on imagine mal que l'électorat, en une petite semaine, ait entièrement changé d'avis à propos de l'usure libérale et des talents mesurés du nouveau chef du PLQ, M. Johnson.

La mathématique électorale éclaire un peu le mystère. Le Parti libéral a obtenu 13 016 voix dans Shefford, tout juste 1000 de plus qu'aux élections générales de

1989. Il fait du sur-place, mais gagne. Car le Parti québécois, qui avait recueilli 19 909 voix en 1989, en a récolté 11 000 de moins lundi dernier. C'est dire que 55% des électeurs normalement proches du PQ n'ont pas jugé utile de se déplacer pour soutenir M. Nicolet, une abstention massive qui ciblait uniquement le parti d'opposition.

Simple querelle de clochers, bouderie envers un candidat «parachuté» d'un village voisin coupable d'appartenir à une autre circonscription, dit aujourd'hui le PQ, en tentant de minimiser l'échec. Si tel est le cas, les troupes péquistes devraient se ronger d'inquiétude. Se peut-il que la fidélité d'un comté dit «nationaliste» soit si fragile qu'elle s'évanouisse pour des raisons aussi futiles? Les apparences l'indiquent fortement.

Ce qui signifie qu'il n'y a pas de «vague» péquiste en vue, et que l'opposition devra travailler d'arrache-pied si elle veut profiter de la tendance à l'alternance, au moment des prochaines élections générales. Le prochain scrutin ne saurait désormais être considéré comme «une formalité», ainsi que des haut gradés du PQ commençaient à l'affirmer. L'élection de Shefford met aussi au jour une baisse du militantisme, qui devrait donner froid à un Jacques Parizeau prêt, la semaine dernière, à sonner le carillon référendaire quasiment au lendemain de la prochaine élection. On ne fait pas de grand soir avec des tiédours pareilles.

Moins présomptueux, le premier ministre, M. Johnson, pavoise aussi un peu trop. Le compte le dit, l'appui libéral est stagnant, et la victoire lui est venue par défaut. Shefford, c'est l'histoire d'un électorat que personne n'a convaincu. Toute la classe politique, ici, est dans le même bateau, en manque cruel de passagers.

## L E T T R E S

## J'y pense et puis j'oublie

L'horreur, ça ressemble au chemin pour aller au travail... A force, on n'y pense plus. Ça devient machinal, banal. Bien sûr, de temps en temps, on doit faire un détour, mais la routine reprend vite ses droits... comme à Sarajevo. Médias électroniques et journaux nous ramènent l'horreur sur le chemin de la mort. On y prête de moins en moins d'attention.

Puis, est-ce le nombre de morts, l'indicible devant ce corps décapité, cet enfant mutilé à tout jamais, l'insupportable devant cette brassée de cadavres? On regarde, fasciné, les images, puis bien vite la mort reprend ses droits, se banalise à nouveau et on «presque chante», comme Dutronc, «j'y pense, et puis j'oublie». En attendant le prochain détour, le prochain obus, on refait le même chemin, vers son travail, et pour eux, là-bas — c'est si loin de nous, Sarajevo — vers le marché, pour un bout de pain, un peu

de lait, quelques légumes. Tenez, l'autre soir, à la télé, ce négociateur de l'ONU disait: «Cette fois, on négocie sérieusement». C'est l'équation de la mort, comme si, au delà d'un certain chiffre — disons 60 — on passait aux choses sérieuses. Sur le chemin de mon travail, je fais un peu plus attention maintenant, et quand j'arrête au marché, je regarde vers le ciel, rassuré de n'y voir rien tomber... De Montréal à Sarajevo, il y a une route, celle de l'impuissance, celle de la mort. Nous sommes tous embarqués.

Jacques Lemieux  
Montréal, 8 février 1994

## Libérer la paix

Je lis avec un certain plaisir votre chroniqueur Pierre Bourgault. Même lorsqu'il n'a rien à dire, il l'écrit avec humour et, ce qui est louable surtout, c'est dans un français correct et avec beaucoup d'élégance. Son papier sur Sarajevo est une pièce remarquable. Plus d'un aura manifesté son désac-

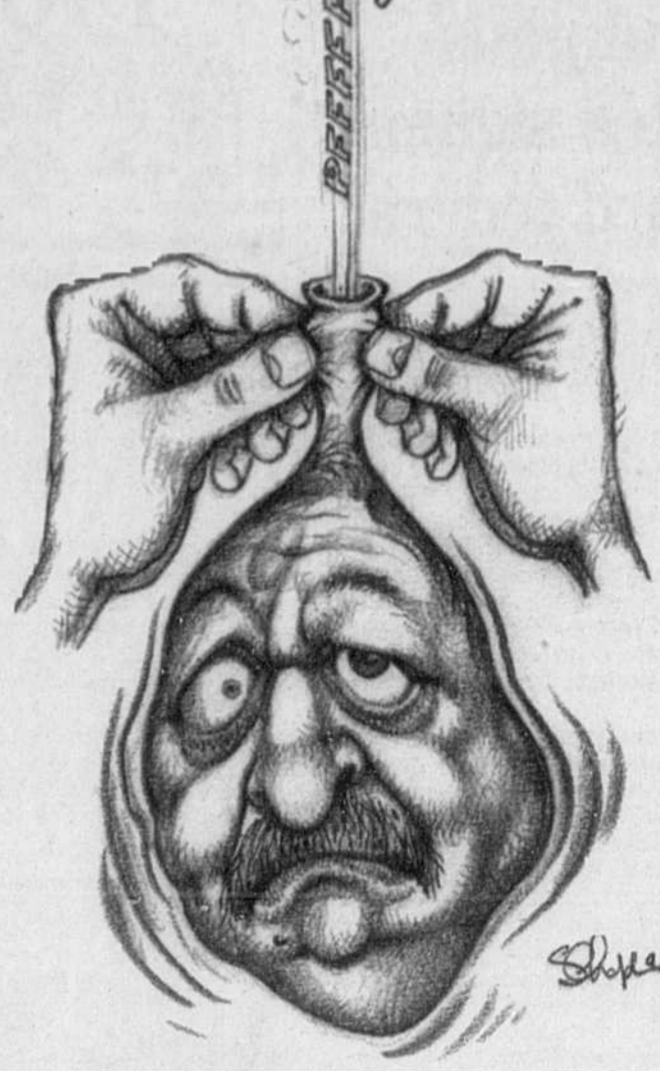
cord avec cette analyse assez spéculative. Sans doute a-t-il raison d'écrire avec une telle désinvolture. Le monde actuel ne cherche-t-il pas à justifier sa force? On condamne notre vis-à-vis d'utiliser des moyens disproportionnés pour défendre son point de vue, alors qu'il utilise les mêmes que nous pour avoir raison. Chacun étant convaincu de détenir la vérité, alors on fait la guerre pour libérer... la paix, une fois pour toutes... Voilà, le mot est lancé, avec une telle motivation, on fourbit les armes, on part en croisade avec le bon droit dans son fusil!

Aussi, ce cher Bourgault a-t-il raison de croire qu'aussi longtemps qu'il y aura des humains sur la planète, il y aura des coupeurs de têtes. L'infographie n'y changera rien, il n'est pas scandaleux de le constater, c'est ceux qui sont coupables de cette ignominie qu'il faut honnir ou détruire jusqu'au dernier innocent, et ce sera sans doute enfin la paix... faute de combattants.

Théophane Valiquette  
Saint-Hilaire, 8 février 1994

APRÈS BONAVENTURE,

SHEFFORD!



O P I N I O N

## Pouvez-vous vivre de votre plume?

UNION DES ÉCRIVAINES  
ET ÉCRIVAINS  
QUÉBÉCOIS

Pouvez-vous vivre de votre plume? La question est fréquemment posée aux écrivains. Il y a donc là un présupposé: écrire serait une profession qui, comme toute autre, devrait impliquer, puisqu'il y a travail, une rémunération. On évoque alors les redevances sur les ventes d'ouvrages qui, comme on le sait, sont pour la grande majorité d'auteurs moins que modestes. On s'en tient généralement à ce constat pour faire silence sur la disproportion entre le travail et sa rétribution. Et l'on prend alors volontiers pour acquis le fait qu'un écrivain, à moins d'être l'auteur de best-sellers, tire en grande partie ses revenus de l'exercice d'une autre profession. Reçoit-il ainsi la juste part qui lui revient?

La profession d'écrivain est radicalement sous-évaluée: elle n'est ni de droit ni de fait tenue pour une profession. Écrire serait un luxe qu'on s'accorderait dans ses moments de loisir. On en tire argument pour déclarer le problème insoluble... ou résolu.

L'activité qui consiste à produire des œuvres de création littéraire est à juste titre la chose essentielle de l'écrivain. Pourrait-on pour autant ramener à cette seule dimension, tout immatérielle et intime, l'exercice de son métier? En réalité, on voit ainsi, d'une belle image-écran, idéaliste et «libérale», les conditions effectives du métier d'écrivain.

Les clichés sans cesse ressassés de la figure de l'écrivain ont pour effet de gauchir sévèrement la perception de sa situation contemporaine, comme si les choses n'avaient pas

changé depuis le XIXe siècle. La grande âme tourmentée de Nelligan attendrit les cœurs et le timbre récemment gravé à son effigie dénie fort opportunément la méconnaissance des conditions de vie des jeunes poètes d'aujourd'hui.

Gouvernements en tête, notre société se donne bonne conscience à l'endroit des artistes et des écrivains en mettant en valeur des notions telles que celle d'«industrie culturelle». Qu'en est-il en réalité? L'écrivain n'a toujours pas de statut, ni de fait ni de droit, qui lui permettrait d'exercer convenablement sa profession. Pourtant, n'est-il pas à la source de l'industrie du livre? Comment pourrait-il trouver normal qu'il tire si peu des revenus qu'il contribue à générer? Or, à défaut de se voir reconnu un statut juridiquement défini, il lui est quasiment impossible de faire valoir légitimement son activité et surtout les conditions liées à cette activité face aux institutions publiques ou privées. Il se fait souvent répondre que «ce n'est pas du travail, ça!» et la loi québécoise sur le statut de l'artiste (loi 78) ne lui est d'aucun secours à cet égard.

L'absurdité de la situation apparaît encore plus lorsqu'on prend en compte les activités qui découlent de sa pratique d'écriture et de la publication de ses œuvres: tournées de lectures, spectacles ou conférences, participation à des émissions radio ou télé, à des films, adaptation de ses œuvres pour d'autres médias, traductions, ateliers d'écriture ou coaching, etc. Or, dans une époque où l'on a créé quantité de programmes de formation professionnelle ou de mesures d'«employabilité», l'écrivain a fort peu de chance d'y avoir accès en l'absence de toute reconnaissance de son statut.

Nous sommes inquiets. On a décidé d'abolir le Festival national du

livre, on a réduit de façon appréciable, et on le fera encore, les sommes attribuées aux auteurs selon le programme de la Commission du droit de prêt public. Ne risquent-on pas ainsi de confirmer le mépris et la méconnaissance à l'endroit des écrivains? Comment ne pas appréhender la réduction ou l'abolition d'autres programmes? Ces mesures prises sans justification autre que comptable n'ont-elles pas pour effet de lier notre sort à la seule logique des restrictions budgétaires? Nous ne déplorons pas de simples «coupures», nous refusons de consentir au déni de notre propre existence.

Car la légitime obtention d'un statut juridique, s'il s'appuie sur les réalités économiques contemporaines, se fonde encore bien davantage sur la reconnaissance de notre place dans la société. Que serait une société sans écrivains? Que deviendrait une culture sans l'apport de ceux qui préservent, renouvellent et font circuler la richesse symbolique qui en constitue l'oxygène? Quel respect accorderait-on encore à la parole des citoyens si ceux qui font profession d'un discours libre disparaissaient du circuit de l'échange public? A quoi en seraient réduits les humains si ceux qui les approvisionnent en rêves, en représentations de leur propre réalité, en exercices soutenus de la pensée, étaient réduits au silence faute de pouvoir exercer leur activité? Que deviendrait le peuple québécois sans écrivains pour témoigner de son existence et de sa spécificité?

Nous revendiquons, pour les écrivains, un statut clairement défini par la loi de manière à ce que soient reconnues dans les faits les conditions d'exercice de leur profession. Nous ne réclamons pas ainsi un privilège mais cette «juste part» due aux créateurs.

## À P R O P O S

## ... des aéroports

Le ministère des Transports n'exploite pas la plupart des aéroports canadiens homologués, bien qu'il ait déjà exploité tous les aéroports principaux.

En 1992, les aéroports internationaux de Vancouver, de Calgary, d'Edmonton et de Montréal (Dorval et Mirabel) ont été donnés à bail à des administrations aéroportuaires locales.

Les accords de cession des aéroports transfèrent la responsabilité de leur exploitation et de leur entretien du ministère des Transports aux administrations aéroportuaires locales.

De plus, ils prévoient la participation et la reddition de comptes au niveau local et fixent les dépenses minimales d'immobilisations à effectuer dans les aéroports au cours des 18 prochaines années.

Dans nos rapports de 1990 et de 1992, nous avons relevé l'écart entre les besoins en capital et les fonds

provenant de sources habituelles.

Les conventions de bail augmentent les engagements de dépenses en capital des 15 prochaines années de 326 millions\$ par rapport aux niveaux antérieurs.

On espère que ces engagements seront financés à long terme grâce à des recettes accrues.

Cependant, ces dernières sont sensiblement inférieures aux prévisions qui ont servi de base à la négociation de baux.

Il faudra un accroissement important des recettes pour atteindre les prévisions optimistes et éviter une insuffisance permanente des recettes de location, en comparaison des rentrées nettes d'argent qu'aurait touchées le Ministère, s'il avait assuré l'exploitation.

Vérificateur général du Canada, Rapport 1993.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, LUCIE LACAVALA

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

# I D É E S

Feu sur le Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu



PHOTO JACQUES NADEAU

## Chrétien se tire dans le pied

Par quelle perversion du raisonnement le Capitaine Canada est-il devenu le fossoyeur de l'un des derniers symboles de l'unité canadienne?

CAPITAINE JGP  
BEAUREGARD  
Collège militaire royal 1963

Dunton, formules Fulton-Favreau et autres tentatives de redéfinir le pays, en tenant compte du Québec, dans le biculturalisme *coast to coast*, ce collègue d'élite pour officiers était le jeune français, l'égal absolu, moderne et sans aucun complexe, du poussièreux Royal Military College de Kingston.

L'existence du CMR reposa dès 1952 sur la notion non écrite et surtout non tonitruante (M. Chrétien prendre note...) qu'entre gentlemen officiers des deux nations, on pouvait fort bien s'entendre pour défendre ce pays, plutôt que de perpétuer aveuglément l'idiotie valse-hésitation entre conquérants et conquis. Une tentative militaire originale et raisonnable — avant l'unifolié, les chèques bilingues et les trois colombes —, d'enrayer enfin les tares de l'Histoire et qui aurait gagné d'ailleurs à être vite propagée à d'autres secteurs de la société canadienne...

Dès sa fondation, soit près de 20 ans avant la promulgation de la Loi sur les langues officielles, le collège, judicieusement dressé sur le site historique du Fort Saint-Jean, tour à tour bastion français et forteresse britannique, aura été une institution rigoureusement bilingue et ce — on croi-

rait rêver! — sans (presque) jamais se faire tirer l'oreille.

Quinze jours par mois, les élèves-officiers originaires de Colombie-Britannique, d'Ontario ou de Terre-Neuve, débarqués à Saint-Jean de leur propre chef, pouvaient aboyer «Au pas cadencé... marche!» dans la langue de Montcalm, avec autant de hargne qu'un adjudant français, pour lancer le défilé quotidien des escadrons le long du boulevard de Carignan-Salières, l'artère principale de la cité militaire jeannoise.

L'alma mater de quelques milliers d'officiers qui ont voulu défendre le Canada en assurant la survie du français dans les institutions militaires, tirerait sa révérence?

Puis la quinzaine suivante, c'étaient les officiers-cadets venus de Chicoutimi, de Trois-Rivières ou de Hull qui investissaient proprement les recrues penaudes dans la langue de Wellington — «Left... left... left-right-left... Look up at your front Mister!» — alors que l'escadrière Champlain en tenue d'apparat écarlate traversait, fière et rutilante, la place d'armes endimanchée, aux accents de la musique du Royal 22e Régiment.

Et du lundi au vendredi, sur les bancs du pavillon académique Chaussegros-de-Léry, les anglos (entre 30 et 40% de l'effectif, bon an, mal an) étudiaient la littérature française avec le prof-poète Gatien Lapointe, alors que les francos, eux, se débattaient

avec des manuels de mathématiques en anglais... *What else is new!*

Le CMR a donné une solide formation universitaire à plusieurs générations d'officiers supérieurs francophones des Forces armées canadiennes et permis à de nombreux Canadiens de langue anglaise, dont c'était le libre choix, de mener leur existence quotidienne de militaires «en français», dominant par là un exemple de taille à leurs compatriotes civils.

On a vu ainsi des fournées d'impeccables officiers de culture anglosaxonne s'intégrer parfaitement au très Québécois Royal 22e Régiment, considéré à juste titre au Canada anglais comme une unité d'élite.

Comme si Meech n'avait pas suffi

Avant même d'avoir franchi le cap de son demi-siècle, voilà que l'alma mater de quelques milliers d'officiers qui ont voulu défendre le Canada, en assurant d'un même souffle la survie du français dans les institutions militaires, tire sa dernière rafale.

On se demande aujourd'hui par quelle perversion du raisonnement le «Capitaine Canada» de la campagne référendaire, l'attila, le fléau des «séparatistes» en personne, est devenu, le temps d'un exercice comptable, le fossoyeur de l'un des derniers symboles concrets de l'unité canadienne.

Comme si la subversion d'un autre symbole, l'Accord du lac Meech, ne lui avait pas amplement suffi, Jean Chrétien vient maintenant de se tirer dans l'autre pied...

## Champions du burn-out, les enseignants?

Satisfaits de la relation avec l'élève, les professeurs le sont moins de leur pouvoir sur l'école

LOUIS LAFRANCE  
Journaliste indépendant

Le 16 février dernier, LE DEVOIR publiait un texte de Jean-Pierre Proulx, professeur à la faculté d'éducation de l'Université de Montréal, qui réagissait à mon article du 8 février portant sur la condition enseignante au primaire et au secondaire et la qualité des futurs enseignants.

M. Proulx écrit que je me suis contenté de quelques entrevues pour rédiger le texte, ce qui est faux. Une telle affirmation venant d'un ancien journaliste me laisse pantois. À l'évidence, M. Proulx confond les traitements journalistique et scientifique.

L'ensemble de l'argumentation du professeur conteste quatre phrases de l'introduction du texte. Curieusement, M. Proulx reste muet sur la deuxième partie du papier, qui pourtant le concerne directement, soit les lacunes des étudiants inscrits dans les programmes en éducation à l'Université de Montréal. Dommage que M. Proulx n'ait pas eu le courage d'aborder cette délicate question, à l'instar de son collègue Jean-Marie Van Der Maren.

Un climat de morosité

La rigueur étant une valeur prise à l'université, il me faut souligner au professeur Proulx que je n'ai pas affirmé, comme il l'écrit, que «les enseignants sont moroses, insatisfaits, défaitistes». Nuance importante: j'ai plutôt écrit qu'il règne dans les écoles un climat de morosité, d'insatisfaction et de défaitisme». Ce constat s'appuie sur le relevé de la littérature de Marie-Claire Carpentier-Roy dans *Organisation du travail et santé mentale chez les enseignants du primaire et du secondaire*, publié en 1991 par la CEQ, et celui de l'enquête intitulée *Viellissement et condition enseignante* et menée en 1991 par Hélène David et Christian Payeur pour le compte de la CEQ et de l'IRAQ. Mme Carpentier-Roy spécifie que les écrits québécois sur l'épuisement professionnel des enseignants font «écho au climat de morosité et d'essoufflement et à l'insatisfaction au travail des enseignants des niveaux primaire et secondaire».

M. Proulx conteste cette affirmation en se référant à la recherche de Michèle Berthelot, *Enseigner, qu'en disent les profs*, éditée par le Conseil supérieur de l'éducation en 1991. À partir de cette enquête, Jean-Pierre Proulx relate que 92% des enseignants du primaire sont satisfaits de leur emploi.

Toutefois, il convient d'interpréter ce genre de résultat global avec précaution, rapportent les chercheurs Hélène David et Christian Payeur. «Une évaluation de la satisfaction (globale) au travail peut se réduire à ne mesurer que le besoin et le désir d'aimer son travail (...). La tendance naturelle étant d'affirmer une certaine satisfaction à l'égard de son travail, l'analyse ne se réduit pas à une simple évaluation statistique où la majorité l'emporte.»

Mme Carpentier-Roy fait ici une précision pertinente. «Leur démotivation n'est pas reliée à l'acte d'enseigner mais bien aux conditions organisationnelles qui l'encadrent.» En d'autres mots, les enseignants sont satisfaits de la relation avec les élèves, mais insatisfaits de leur pouvoir sur l'école.

De plus, M. Proulx fait une omission importante, lorsqu'à partir de l'enquête de David et Payeur, il écrit au sujet des professeurs: «Il y a 31% de «fatigués», mais toujours très engagés.» En effet, il ne cite pas entièrement les auteurs qui ajoutent que le groupe des «fatigués» (...) se demandent s'ils vont pouvoir encore tenir longtemps». En tenant compte des 19% de «désabusés», déclarés dans cette même étude, la moitié des enseignants vivent avec difficulté «les contraintes du métier!»

Puis, M. Proulx déforme à nouveau le texte. J'ai écrit: «les enseignants sont parmi les champions du burn-out» et non «les enseignants sont les champions du burn-out».

S'il est un sujet qui fait consensus, c'est bien celui-ci. «Une maladie courante chez le personnel des professions à caractère social, médecins, travailleurs sociaux, enseignants, policiers», constatent les professeurs Papalia et Wendkos dans *Introduction à la psychologie*, publié en 1988. En 1980, le chercheur S. Trup estimait que le stress et le burn-out chez les enseignants américains coûtaient 3,8 milliards de dollars par année.

Au Québec, l'enquête de Payeur et David sur les enseignants révèle que «73,9% trouvent leur vie au travail stressante». Une donnée à mettre en parallèle avec l'évaluation de Mme Carpentier-Roy: «(...) on peut se demander comment les enseignants et les enseignants arrivent encore en 1991 à ne pas être tous en burn-out».

Selon M. Proulx, les enseignants sont heureux. Je l'invite à se rendre dans les écoles pour constater de visu l'évaluation de la vaste majorité des chercheurs.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricatures); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Duches (commun); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon (commun); Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briën (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (services aux promotions des abonnements); LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kroon (directeur); LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCorrnières, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (gouvernatrice), Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publicitaires: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

## Dernière rafale sur Saint-Jean

Au delà des considérations politiques partisans, l'enjeu est de sauver un centre de haut savoir important au Québec

RÉMI HYPPIA

Politologue  
École des sciences de la gestion, UQAM

Forces armées canadiennes. Je suis, par ailleurs, très surpris de voir de grands fédéralistes, comme Daniel Johnson et André Bourbeau, se résigner aussi rapidement à l'inexorabilité de la fermeture d'une université au Québec. Notre premier ministre a trouvé cela «spécial», mais ne semblait pas prêt à en dire plus sur ce dossier. Espérons qu'il se ravise.

Hormis toutes les considérations politiques et partisans sous-jacentes reliées au dossier de la fermeture du CMR, le véritable enjeu auquel nous

sommes présentement confrontés, reste celui de «sauver» un centre important de haut savoir et de recherches au Québec. En 1993, le CMR a reçu 2,5 millions de dollars en subventions de recherche, dont 1,2 million de l'entreprise privée. Si le Collège ferme ses portes définitivement, qu'arrivera-t-il à son corps professoral et à ses équipes de chercheurs? Où iront les subventions et les octrois de recherches, dont seront privés les universitaires québécois travaillant au collège? Combien d'étudiantes et étudiants francophones seront découragés d'entreprendre des études dans des domaines offrant non seulement des carrières militaires, mais des possibilités de faire carrière dans des entreprises civiles?

Même si le présent gouvernement du Québec est en état d'osmose idéologique et constitutionnelle avec son vis-à-vis fédéral, il serait temps qu'il défende ses intérêts dans ce dossier. Il est vrai, certes, que la Défense constitue un domaine strictement de compétence fédérale. Personne ne conteste cela. Cependant, à ce que je sache, comme université québécoise, le Collège a une charte approuvée par l'Assemblée nationale du Québec. A moins que je sois dans l'erreur, l'éducation reste encore un domaine de juridiction provinciale.

Il serait grand temps que le gouvernement du Québec se serve des liens privilégiés qu'il entretient avec Ottawa, afin d'obtenir un moratoire d'une année sur le processus de fermeture du CMR et de transfert de ses laboratoires et équipements vers Kingston. Cette mesure permettrait aux divers intervenants québécois de se concerter et de présenter, avec ou sans le gouvernement du Québec, un plan de sauvegarde réaliste du volet académique de cette institution.

À-ton réellement les moyens de se priver actuellement d'une université pouvant donner une solide formation académique à de jeunes Québécois et Québécoises leur permettant d'être compétitifs en maîtrisant, par exemple, diverses technologies de pointe? Poser la question, c'est y répondre.

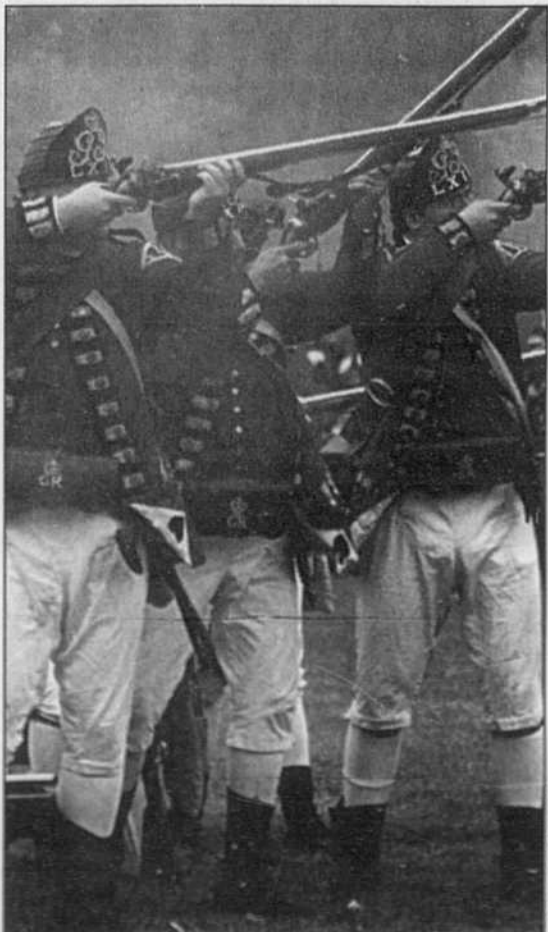


PHOTO ARCHIVES

Où iront les subventions de recherche dont seront privés les universitaires québécois travaillant au collège?

La combien regrettable décision de mettre la clé dans la porte du Collège militaire royal de Saint-Jean, dans le contexte des compressions annoncées au budget de la Défense, aura permis au premier ministre Jean Chrétien de démontrer habilement et de façon plutôt spectaculaire jusqu'ou peut aller l'imbécillité politique quand on ne la tient plus en laisse.

L'«université militaire», le «Saint-Cyr» québécois, restait en effet l'une des dernières institutions fédérales concrétisant encore dans la réalité, et avec un succès certain, ce «Canada à deux» que les indépendantistes ont toujours perçu, de leur point de vue, comme un «rêve impossible», une aberration à la Trudeau.

Les impératifs terre à terre de la comptabilité fédérale

Il apparaît d'un cynisme inouï, monumental, obscène, que ce soit sous le règne précisément du dauphin politique de Pierre Trudeau, le sauveur autoproclamé du Canada, que le «West Point» français du Richelieu soit appelé ainsi à cesser son activité au nom des impératifs terre à terre de la comptabilité fédérale.

Fondé au début des années 50, bien avant les rapports Laurendeau-

J'ai eu le privilège d'enseigner au Collège militaire de Saint-Jean à la fin des années 80. J'ai été frappé par la qualité de l'enseignement et le haut niveau d'expertise de son corps professoral dans des domaines aussi diversifiés que les études canadiennes, la gestion, l'informatique, les sciences pures et appliquées, les sciences sociales et les études militaires et stratégiques. Malgré son nom de «collège», celui-ci est une université dûment reconnue par le gouvernement du Québec et membre de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

D'un point de vue strictement bureaucratique et dans un esprit de saine gestion administrative, les coupures dans la dotation nationale se justifient pleinement. Est-ce nécessaire, présentement pour le Canada de garder trois collèges militaires en opération? Sûrement pas. On avait déjà prévu de fermer le plus petit et dernier-né des collèges militaires canadiens: Royal Roads à Victoria.

Il restait à savoir ce qu'on ferait des deux autres. Nous sommes maintenant fixés. Nous avons pu entendre en Chambre les déclarations du ministre de la Défense, M. Collette, nous rassurant qu'après la fermeture de Saint-Jean, Kingston deviendrait un collège militaire authentiquement bilingue. Cependant, comme le soulignait Lise Bissonnette dans son éditorial du 24 février dernier, «s'il fallait vraiment fusionner les trois collèges militaires canadiens en un établissement «bilingue» pour réaliser quelques économies, Saint-Jean aurait été l'endroit pour le faire, d'autant que le CMR y abritait déjà l'École des langues des Forces armées. La grande région mont-réalaise sera toujours la région la plus bilingue au Canada, donc la plus capable d'assurer l'équilibre des langues dans une mission de formation.» C'est à Saint-Jean que le coût de formation des étudiants et étudiantes est le moins élevé.

Il est assez cocasse de voir le Bloc québécois et le Parti québécois se porter à la défense d'une institution qui fut fondée justement pour cultiver le sentiment d'appartenance des «Canadiens-français» aux

## ACTUALITÉS

## Agression contre des juifs hassidim à New York

New York (AFP) — La police a lancé hier un appel à témoins et proposé une récompense de 1000 dollars pour toute information permettant d'identifier l'homme qui a tiré, hier matin, à New York, sur un mini-bus transportant un groupe d'une quinzaine de jeunes juifs traditionalistes, blessant quatre personnes dont deux grièvement.

Au cours d'une conférence de presse réunissant les responsables de la police new-yorkaise et les chefs de la communauté hassidim, le maire de New York, Rudolph Giuliani, a indiqué qu'on ignorait toujours les raisons de cette attaque et qu'il n'y avait «pas de preuve, pas d'information» permettant de relier cette agression au massacre de vendredi à Hébron (Israël). Un colon juif originaire de Brooklyn avait tué 52 civils palestiniens dans une mosquée de cette ville.

Le détective en chef Joe Borelli a indiqué que, selon les premiers éléments de l'enquête, un seul homme et non pas deux ou quatre comme l'avait indiqué précédemment la police, avait participé à l'attaque. Circulant à bord d'une Chevrolet bleue, il aurait suivi le mini-bus, puis tiré au moins six coups de feu à l'aide d'une arme semi-automatique tirant des balles de 9 millimètres.

Cette agression n'a pas été précédée d'une altercation entre les chauffeurs, a indiqué l'enquêteur, qui n'a pas donné le signalement de l'agresseur, estimant que des

recoupements supplémentaires étaient nécessaires pour établir le portrait du tireur.

Le conducteur du mini-bus avait indiqué qu'il avait déjà été suivi lundi par une Chevrolet bleue deux portes dont il avait relevé l'immatriculation, mais le propriétaire de ce véhicule est hors de cause car il est actuellement à l'étranger, a précisé M. Borelli, soulignant que le véhicule qui a servi hier au tireur avait quatre portes.

Le maire de New York a affirmé que cette «affaire serait traitée comme une attaque contre tous les New-Yorkais» et a invité la population à rester calme.

L'attaque du mini-bus a eu lieu vers 10h30 locales sur la voie d'accès au pont de Brooklyn, puis sur le pont.

Aaron Halberstam, 20 ans, et Nachum Sosonkin, 18 ans, blessés à la tête, étaient toujours hier soir dans un état très grave, selon un porte-parole de l'hôpital Saint-Vincent. Les deux autres victimes, Wilhelm Levi, 18 ans, blessé à la fesse, et Yaukov Shapiro, 17 ans, touché superficiellement à la main et à la tête, pourraient quitter rapidement l'hôpital.

Ce groupe de juifs hassidim (mot hébreu signifiant «les pieux») venait de visiter, dans un hôpital de Manhattan, le grand rabbin de la secte des Loubavitch, Menachem Schneerson, 91 ans, hospitalisé pour une opération de la cataracte.

## ÉCONOMIE Craintes de l'inflation

SUIVE DE LA PAGE 1

placés financiers, effrayés par l'éventualité que des pressions inflationnistes pointent à l'horizon, ont modifié leurs positions en imprimant une baisse de près de 23 points au Dow Jones de New York qui, dans sa chute, a entraîné un recul de 33 points du TSE 300 de la Bourse de Toronto.

Parallèlement, une certaine panique s'est emparée des marchés obligataires qui ont fait écho aux craintes inflationnistes en enregistrant toute une série de hausses. De fait, l'écart entre les bons à trois mois des États-Unis et du Canada s'est réduit à 34 centièmes seulement. Assez étonnamment, la Banque du Canada a majoré son taux d'escompte d'un centième seulement pour le fixer ainsi à 4,11%.

Selon les économistes interrogés, les chiffres publiés simultanément par le Canada et les États-Unis indiquent que s'il y a effectivement des risques de surchauffe au sud du 45ème parallèle, ce n'est pas du tout le cas de ce côté-ci de la frontière.

Pour un, M. Gilles Soucy, économiste en chef du Mouvement Desjardins, a noté que l'éventail de données fourni dans la matinée d'hier révèle que «si l'économie canadienne est sur la bonne voie, ce n'est pas cette année qu'elle s'enlèvera». Selon ce spécialiste, on peut s'attendre à une progression de 3,5% du PIB cette année.

À l'appui de son constat, M. Soucy a souligné qu'encre une fois c'est le secteur dit des exportations, soit un secteur très dépendant du rythme économique des États-Unis, qui a le plus contribué à la poussée de fièvre enregistrée récemment. Pendant ce temps, les consommateurs continuaient à faire preuve, mais dans une proportion moins forte que lors des trimestres antérieurs, d'une certaine timidité dans leurs achats.

Objets de bien des convoitises, les consommateurs

ont dépensé davantage au cours du dernier trimestre alors que leurs revenus étaient en baisse. De fait, il ne fait aucun doute que ces consommateurs, de préciser M. Denis Boudreau, économiste au sein de Statistique Canada, ont puisé dans leur épargne. Selon les calculs effectués par cet expert, le taux d'épargne des Canadiens s'est établi à 8,9%, soit le niveau le plus faible depuis la fin de 1989.

Économiste à la CIBC, M. Ed Heese a noté à cet égard que le regain d'énergie manifesté par les consommateurs au Canada, si faible fut-il, a favorisé une progression des importations. En combinant cette variable à celles fournies par Statistique Canada, M. Heese a estimé qu'il fallait s'attendre à des hausses des taux d'intérêt d'ici la fin de l'année. Chose certaine, nous sommes actuellement au creux des baisses.

De quelle nature seront ces augmentations? Légères. Peu prononcées. C'est du moins la conviction de M. Heese comme de son confrère de la Banque Royale M. Benoît Durocher. Selon les commentaires de ces spécialistes, les augmentations attendues des taux d'intérêt seront peu marquées pour la bonne et simple raison que l'économie canadienne est loin d'être surchauffée.

S'il en est ainsi, selon M. Durocher, c'est qu'entre les investissements majeurs en machines-outils et l'extrême faiblesse des majorations salariales qui découlent du fort taux de chômage sévissant au pays, l'économie canadienne a continué à améliorer sa position concurrentielle par rapport aux autres puissances économiques.

Qui plus est, la capacité de production étant loin de fonctionner à plein régime, les pressions inflationnistes, si pressions il y a, seront réservées. Et comme l'inflation, d'après l'indice du PIB, a été de 1,3%, on bénéficie d'une marge de manœuvre assez confortable avant qu'on se mette à étrangler le crédit.

## SHEFFORD «Un momentum...»

SUIVE DE LA PAGE 1

voit quant à lui le vent tourner en sa faveur. «On doit constater que depuis une semaine ou dix jours, il y a quand même un mouvement qui s'est dessiné, dit-il hier. On doit voir dans Shefford l'addition de tous ces mouvements dans le sens qui nous favorise».

M. Johnson reste cependant vague sur à la possibilité d'élections générales en juin. À Rimouski hier, il a rappelé que le gouvernement désire d'abord reprendre les travaux parlementaires et déposer son budget avant de prendre une décision à ce sujet.

Selon M. Johnson, le candidat Brodeur a fait campagne sur les thèmes mis de l'avant par le parti: l'emploi, l'esprit de décision, les solutions concrètes. Tandis que «M. Nicolet traînait les enjeux de la grandeur du Québec. Il était une vedette pour la souveraineté. Ça, ça peut avoir joué; je ne peux pas croire», dit-il, en minimisant l'importance du fait que le notaire Brodeur était vu comme «le gars du comté».

Le directeur général du Parti libéral, M. Stéphane Bertrand, estime que le message du gouvernement Johnson commence à percer dans la population. Shefford le confirme et «va créer un momentum» en faveur du parti, à son avis, après le sondage CROP de la semaine dernière qui mettait les deux partis coude à coude dans les intentions de vote, sondage qui indiquait toutefois 33% d'indécis.

Le conseiller principal de M. Parizeau, Jean Royer, résume cette théorie. S'il y avait une vague, elle aurait eu un effet dans Bonaventure, que le Parti québécois a remporté par 2500 voix de majorité, à peine une semaine avant le scrutin dans Shefford. En outre, indique M. Royer, les électeurs de Shefford ont régulièrement voté à l'encontre des vagues qui transcendaient le Québec.

Il s'agit d'un unioniste quand Jean Lesage a pris le pouvoir en 1960 avec l'équipe du tonnerre, un unioniste en 1970 quand Robert Bourassa a été élu en promettant 100 000 emplois, ils ont élu un libéral en 1976 quand René Lévesque l'a emporté, et un péquiste en 1985 quand les libéraux sont revenus aux commandes.

De là à conclure que l'élection d'un libéral dans Shefford annonce une vague péquiste aux élections générales, il y a un pas, que M. Royer aimerait bien que vous franchissiez à sa place. Le conseiller ne veut pas en dire plus, parce qu'«après une dégelée pareille, il faut avoir l'humilité de se taire». Le parti va examiner tout ce qui s'est produit, «depuis la convention jusqu'au jour J».

Il n'empêche qu'au lendemain de cette défaite creve-cœur, les députés péquistes Jean Garon et Francis Durocher ont mis en doute, hier, la stratégie de Jacques Parizeau d'y avoir parachuté le candidat Roger Nicolet, y voyant une explication à cette dégelée, le libéral Bernard Brodeur l'ayant emporté par 4000 voix de majorité.

L'appui de M. Parizeau à M. Nicolet avait provoqué un

froid au sein même de l'association péquiste locale. Tout au long de la campagne, les libéraux ont joué sur cette corde.

Le vice-président du parti, M. Bernard Landry, met toutefois en garde contre les conclusions «simplistes» de cette sorte. M. Landry fait remarquer que, dans l'histoire politique du Québec, des «parachutistes» ont connu de longues carrières: à commencer par Robert Bourassa, un parachuté qui fut premier ministre pendant 14 ans, «pendant trop longtemps», dit M. Landry. Et Daniel Johnson: «Où habitait-il, quelle était sa relation avec Vaudreuil-Soulanges avant d'y être élu?» demande le numéro 2 du Parti québécois.

M. Landry lance à ses collègues un appel à «la solidarité dans la défaite, comme on était solidaire dans la victoire» à l'élection complémentaire dans Bonaventure. Il voit dans cette défaite une leçon constructive: ceux qui ont pris pour acquis la victoire péquiste constatent que rien n'est acquis et qu'une élection se gagne. «Ce sera une occasion de faire une analyse en profondeur de nos stratégies et de réorienter nos tactiques», dit-il.

Sans remettre en question comme telle la stratégie du chef du PQ en faveur de candidatures prestigieuses (comme Jean Rochon dans Charlesbourg ou Diane Lavallée dans Jean-Talon), le député de Lévis Jean Garon n'en pense pas moins que les électeurs vont préférer à l'avenir des candidats provenant de chez eux.

«Les citoyens ne savent plus où va la politique aujourd'hui», dit-il. Il y a beaucoup d'interrogations sur la politique elle-même et les gens vont agir localement et appuyer des candidats en qui ils ont pleine confiance. Je pense que trop souvent, on dit à des gens: «il est bon parce qu'il va être ministre». En autant que je suis concerné, c'est de la bullshît», dit-il.

Son collègue de Jonquières, Francis Dufour, convient que M. Nicolet est «un homme de prestige», dit-il. «Mais a-t-il l'expérience politique provinciale? Il est très connu dans son milieu municipal, mais ici? Si seulement il avait été maire de Granby, au lieu d'une petite localité comme Austin, ça aurait fait toute la différence au monde».

Quant au candidat Nicolet, il est loin d'être certain d'être sur les rangs pour le PQ aux élections générales. «C'est une réflexion qui demeure à faire», dit-il hier, l'air amer après ses «premières armes dans un métier complexe». M. Roger Nicolet, maire d'Austin dans le comté voisin, et président de l'Union des municipalités régionales de comté, dit avoir tenté de «placer l'élection complémentaire dans une séquence à l'échelle nationale». Il voulait placer le débat autour d'enjeux nationaux, dit-il, afin de «passer au-delà du concours de beauté entre candidats». Sans blâmer qui que ce soit, il note que le PQ a peut-être mis beaucoup d'emphasis dans Bonaventure, et «peut-être considéré Shefford comme un terrain déjà acquis».

(Avec la Presse canadienne)

Formation professionnelle

## Entente fédérale-provinciale sur le guichet unique

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Déblocage important dans le dossier de la formation professionnelle: le gouvernement fédéral et la majorité des provinces se sont entendues hier sur la nécessité d'avoir un «guichet unique» dans la livraison des services.

Il s'agit en quelque sorte d'une victoire pour le Québec qui préconise cette approche depuis près de trois ans. Mais cette victoire ne signifie nullement que le Québec aura la pleine compétence dans ce dossier.

Hier, à l'issue d'une rencontre fédérale-provinciale qui avait lieu à Toronto, le ministre fédéral du développement des Ressources humaines Tom Axworthy a indiqué qu'Ottawa et les provinces s'étaient engagées à éliminer le gaspillage, réduire les coûts administratifs et améliorer les services à la clientèle dans le domaine de la formation professionnelle.

De plus, six provinces sur dix se sont ralliées à la solution québécoise du guichet unique: l'Alberta, l'Ontario, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et bien sûr, le Québec.

Cette approche servira mieux les bénéficiaires, a dit le ministre Axworthy.

«Si vous cherchez de l'aide pour avoir du travail, plutôt que d'aller à cinq ou six endroits, vous irez à un endroit et vous aurez accès tant aux services du gouvernement fédéral qu'aux services de votre gouvernement provincial», a-t-il expliqué.

Ottawa entamera donc bientôt des négociations avec

les provinces désireuses de conclure des ententes bilatérales sur la formation professionnelle.

Pour sa part, le ministre québécois de l'Emploi Serge Maril a dit souhaiter la conclusion d'une entente «le plus rapidement possible».

Au Québec, l'entente fédérale-provinciale sur la formation de la main-d'œuvre est échue depuis avril 1993.

On ne sait pas, cependant, si le Québec aura la maîtrise d'œuvre dans ce dossier.

Depuis plusieurs années, le Québec réclame la pleine compétence constitutionnelle en matière de formation professionnelle afin, entre autres, d'éliminer les doublons et le fouillis dans les programmes, lesquels, selon les chiffres de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, coûtent 200 millions\$ aux contribuables québécois.

Le Québec a failli obtenir cette compétence dans le cadre de l'entente constitutionnelle de Charlottetown, mais l'entente a été rejetée par référendum en octobre 1992.

Depuis cet échec, le gouvernement québécois réclame une entente administrative en vertu de laquelle il pourra au moins recevoir les fonds d'Ottawa et gérer, via la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre créée à cet effet en 1992, tous les projets de formation professionnelle sur son territoire.

L'an dernier, en campagne électorale, la première ministre Kim Campbell avait offert au Québec une entente de principe que son homologue Robert Bourassa avait acceptée.

## ZLATA Solidarité

SUIVE DE LA PAGE 1

sur ces deux continents. Pourtant, sa célébrité toute neuve ne lui monte pas à la tête. Le regard clair et direct, elle dit avec simplicité: «Bien sûr, j'aurais mieux aimé devenir célèbre pour d'autres raisons que la guerre. Mais je n'ai pas le choix. Quand nous sommes partis de Sarajevo, les gens venus nous saluer avaient fait une pancarte qui disait *Ne les laissez pas nous oublier*. Maintenant que nous avons eu la chance de sortir de Sarajevo, je dois continuer à aider les gens de là-bas, en parlant d'eux, partout dans le monde.»

Arrivée lundi soir à Montréal avec ses parents, Zlata Filipovic partira dimanche pour New York, Washington, Chicago et Los Angeles, avant de rentrer à Paris, où elle vit à présent, pour reprendre une vie un peu plus normale, retourner à l'école par exemple. Mais elle a bien conscience d'être une réfugiée, dans une situation précaire et transitoire. La chance d'avoir pu sortir de Sarajevo, elle ne peut la savourer pleinement. Elle sait qu'une vie véritablement normale ne reprendra pas tant que la guerre n'aura pas cessé en Bosnie et tant que les réfugiés ne pourront pas rentrer chez eux.

Dans sa vie aujourd'hui, il y a des choses primordiales: la solidarité avec les parents, les amis, restés à Sarajevo. Quand c'est possible, elle leur fait parvenir du courrier, des petits colis. Très important aussi est pour elle le contact avec les autres réfugiés bosniens. Quand le gouvernement français leur a offert, à elle et à ses parents, une semaine au ski dans les Alpes italiennes, ils ont préféré aller en Slovénie rencontrer des connaissances et des amis de Sarajevo, réfugiés à Ljubljana.

«On a parlé pendant des heures et des heures, tous les soirs, jusqu'au petit matin. On parlait de ceux qui sont restés derrière, des bonnes et des mauvaises choses de

la guerre», dit-elle.

Les bonnes choses? «Oui. Les bonnes choses. Comme par exemple le fait que la guerre nous rapprochait les uns des autres. Des voisins que nous ne connaissions pas auparavant. Des gens du quartier avec qui nous passions des heures à parler dans notre cuisine.»

Dans cette cuisine, à Sarajevo, il y avait aussi une cage avec Cicko, le canari. Elle l'évoque encore aujourd'hui cet oiseau dont la mort lui a fait tant de peine, «peut-être parce que c'était la guerre, parce qu'il était là avec nous tous quand on se réunissait dans la cuisine. Sans la guerre, j'aurais moins pleuré la mort d'un canari.»

Avec ses parents, grâce à des organismes d'aide aux réfugiés, elle tente de retrouver des gens qu'elle a connus à Sarajevo et dont elle a perdu la trace dans la confusion des évacuations.

Et si la guerre devait durer encore longtemps, un an encore, ou plus? «Je ne peux pas croire que la guerre va durer encore longtemps. Il faut que l'on garde espoir.»

Zlata Filipovic et ses parents suivent de près les développements de la guerre en Bosnie, dans les journaux, à la télévision. Avec toujours une pointe de méfiance quand les choses ont l'air de vouloir s'arranger: «On espère toujours que la fin de la guerre approche. Mais on a été si souvent déçu. On a en a vu tellement, des résolutions, des plans de paix, des cessez-le-feu qui n'ont pas tenu.»

Aujourd'hui, Zlata Filipovic ne tient plus son journal intime. Elle n'a pas le temps. Comme elle n'a plus guère de temps à consacrer à ses deux passions, la lecture et le piano.

Même quand on ne passe plus ses journées sous la menace constante des obus, il n'est pas facile de retrouver la joie de vivre. Zlata Filipovic le sait. Dans sa voix, la tristesse est grande, à peine démentie de temps en temps par un lumineux sourire.

## CANADIENS Préserver le cessez-le-feu

SUIVE DE LA PAGE 1

Selon des sources contactées par LE DEVOIR, plus de 2000 soldats provenant de ces quatre pays quitteraient le sud de la Croatie dans quelques jours pour occuper de nouvelles positions, principalement en Bosnie centrale et dans la région de Mostar.

Le chef de l'état-major des Forces armées canadiennes, le général John de Chastelain, est présentement en ex-Yougoslavie pour régler les derniers détails du transfert des troupes canadiennes. Il rencontre aujourd'hui à Zagreb les autorités de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

Présentement, le Canada maintient 1100 soldats en Croatie et 800 en Bosnie dans le cadre des activités de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

C'est en avril 1992 que l'ONU a créé la FORPRONU. Actuellement, quelque 29 000 Casques bleus sont déployés en Croatie, en Bosnie et en Macédoine.

Depuis plusieurs semaines, les dirigeants de l'ONU sont à la recherche de milliers de Casques bleus pour préserver les fragiles cessez-le-feu à Sarajevo et en Bosnie centrale.

Encore lundi, le représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie avait lancé un appel urgent pour l'envoi de renforts de Casques bleus en Bosnie pour mettre fin «à la tragédie» de Mostar où quelque 50 000 Musulmans «vivent comme des rats» dans les sous-sols de maisons.

Les plans de l'ONU pour neutraliser les armes lourdes autour de Sarajevo et faire respecter un accord de cessez-le-feu entre Croates et Musulmans en Bosnie centrale nécessiteraient le déploiement de 1600 et de 5000 Casques bleus dans ces deux régions. De plus, la FORPRONU attend toujours quelques milliers d'autres soldats pour protéger quatre des six zones de sécurité décrétées par l'ONU en mai 1993: Zepa, Goradze, Srebrenica et Zepce.

A New York, au bureau des opérations du maintien de la paix, un officier supérieur a souligné que la FORPRONU avait besoin de soldats bien entraînés et qui peuvent se déployer en quelques jours à cause de l'urgence de la situation.

Toutefois, l'ONU a reçu des offres qu'elle juge insuffisantes ou politiquement inacceptables.

Ainsi, des pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique ont offert, à plusieurs reprises de

puis un an, l'envoi de 18 000 soldats pour renforcer les troupes de la FORPRONU en Bosnie. À lui seul, l'Iran propose 10 000 soldats immédiatement. La semaine dernière, la Turquie a proposé d'en faire autant.

L'ONU a rejeté ces offres en soulignant qu'il y avait déjà des soldats de trois pays musulmans dans la région: Jordanie, Égypte et Malaisie. De plus, l'ONU invoque des raisons historiques et politiques pour refuser un accroissement des contingents de soldats musulmans. Pendant quatre siècles les Balkans ont été occupés par l'Empire ottoman et les Serbes, une des parties au conflit, refusent le déploiement de musulmans.

Mercredi dernier, M. Boutros-Ghali a reçu les représentants à l'ONU de 10 pays musulmans et leur a demandé de penser davantage à la reconstruction de la Bosnie et à la création d'un fonds spécial à cet effet.

Au bureau des opérations de maintien de la paix, un officier supérieur a souligné que la situation est urgente.

«Une relative accalmie règne en ce moment dans l'ensemble de la Bosnie, dit-il. Or, c'est précisément à ce moment-là que l'ONU doit envoyer des Casques bleus pour s'assurer que les combats ne reprennent pas. C'est un principe élémentaire du maintien de la paix.»

L'accord signé entre Croates et Musulmans dans la région de Mostar nécessite l'interposition de soldats de la FORPRONU et le retrait des armes lourdes des belligérants avant le 7 mars, dit-il. Mais nous n'avons pas encore un seul soldat à déployer.»

Les pays occidentaux déjà représentés en Bosnie — France, Grande-Bretagne, Canada, Espagne, Suède, Pays-Bas — ont informé l'ONU qu'ils n'étaient plus en mesure d'envoyer de nouveaux contingents en Bosnie.

À l'ONU comme aux Affaires extérieures, on souligne que pour contourner l'offre des pays musulmans et tenir compte de l'urgence de la situation sur le terrain, les planificateurs militaires des Nations unies ont suggéré que les pays qui avaient des troupes en Croatie les redéployent en Bosnie.

Ainsi, des troupes françaises, canadiennes, danoises et tchèques pourraient être envoyées en Bosnie. Ces troupes, qui dégarneraient les zones de paix dans le sud de la Croatie, seraient remplacées progressivement par des soldats d'autres pays qui n'ont pas besoin de matériel lourd pour effectuer leur mission dans ces pays où un cessez-le-feu entre Croates et Serbes tient depuis deux ans.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333  
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •  
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI  
À DE 7H30 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE,  
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
Montréal (514) 985-3355